MCA-USMA : Le derby a déjà commencé

Page 13

ELECTIONS LOCALES

La grande déroute des islamistes

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5939 - DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RECRUTEMENT DE 6 500 ENSEIGNANTS

Les résultats connus aujourd'hui

Page 4

APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LOCALES

LES NOUVEAUX ÉLUS VONT-ILS DÉCLARER LEUR PATRIMOINE ?

Un passage obligatoire avant de prendre les commandes d'une APC. L'Office national de lutte contre la corruption (ONLCC) va-t-il appliquer la loi aux nouveaux maires et walis délégués, surtout en ces temps de crise financière, en les obligeant à faire une déclaration de leur patrimoine, cela avant même qu'ils prennent en main leurs nouvelles responsabilités ?

Page 2



LE «CHAMPION» DE L'INTÉGRATION AFRICAINE DÉVOILE SA VRAIE NATURE

DES MIGRANTS AFRICAINS AGRESSÉS AU MAROC

Des migrants subsahariens ont été agressés et leurs campements brûlés à Casablanca. En effet, des agressions ont été commises par les habitants du quartier Derb El Kebir, près de la gare routière Ouled Ziane à Casablanca, où des migrants subsahariens ont établi leur QG dans un jardin public.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COMMUNE DE BÉJAÏA

Le FFS récupère l'APC du chef-lieu

LE FFS a récupéré l'APC du chef-lieu de Béjaïa après une absence qui a duré plusieurs années. Fortement convoitée, l'APC de Béjaïa a filé entre les doigts du FLN pour revenir au FFS qui en a obtenu 11 sièges. Il est talonné de près par le Front de libération nationale et la liste indépendante «Ensemble pour Béjaïa» avec huit sièges chacun. Le RCD n'a obtenu que 3 sièges, un score identique à la liste indépendante «Debout Béjaïa». Le front des forces socialistes n'a d'autre choix que de s'allier, soit avec le FLN, soit avec la liste du Dr Hamou Mansouri «Ensemble pour Béjaïa». On croit savoir d'une source proche du FFS que le choix est porté sur cette dernière. Abdelaâziz Mezrouki, tête de liste du FFS dans la commune de Béjaïa n'aura pas les coudées franches pour adopter les décisions du parti puisque il aura besoin de plusieurs voix pour être majoritaire. Cependant sortir avec une majorité relative et prendre la locomotive l'APC de Béjaïa est déjà une première victoire pour le FFS qui ne peut pas mieux espérer pour cette fois-ci. Le FFS, qui a perdu la bataille des municipales à Tazmalt et Akbou, peut se consoler pas sa victoire dans 19 communes. Mais, selon des échos, il devrait tisser des alliances dans plusieurs communes pour former des majorités et éviter les blocages qui sont fatals au développement local. Il faut rappeler qu'à Akbou il a été battu par la liste des indépendants Tadukli de Mouloud Salhi, un animateur associatif très connu dans la région de Béjaïa et aussi un élu sortant. Notons que sur les 335 centres et 1 227 bureaux de vote ouverts à Béjaïa, seuls trois recours sur cinq ont été acceptés par la commission indépendante de surveillance des élections, à savoir le saccage de quatre centres à Boudjellil et aussi le recours lié à l'absence de noms de plus de 200 électeurs dans le centre de vote à Hellafa dans la commune d'Adekar. A Boudjellil, la tête de liste à l'APW du RND Hocine Kerrouche, qui est issu de cette commune, accuse certaines parties d'être à l'origine des incidents, qu'ils ont organisé cela dans le but de lui voler sa victoire. Il parle même de la passivité de l'administration dans cette affaire. «Le RND était majoritaire dans tous les bureaux, c'est pour cela que des personnes se sont attaquées aux urnes», a déclaré Kerrouche hier. Et d'ajouter: «Nous avons constaté un surplus de bulletins de vote de certains partis dans quelques bureaux et nous soupçonnons des personnes d'être à l'origine de cette fraude». La question qui reste posée est : va-t-il y avoir une élection partielle dans cette commune ou pas ? Sera-elle dirigée par un administrateur?

N. Bensalem

OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les nouveaux élus vont-ils déclarer leur patrimoine ?

Un passage obligatoire avant de prendre les commandes d'une APC. L'Office national de lutte contre la corruption (ONLCC) va-t-il appliquer la loi aux nouveaux maires et walis délégués, surtout en ces temps de crise financière, en les obligeant à faire une déclaration de leur patrimoine, cela avant même qu'ils prennent en main leurs nouvelles responsabilités ?



La réponse sera connue dans quelques jours. En attendant, il est impératif de rappeler qu'entre 2007 et 2017, plus de 2 000 élus locaux, entre walis délégués, présidents d'APC, secrétaires généraux et autres élus locaux sont incarcérés pour des affaires de détournement de deniers publics ou de terrains agricoles, d'escroquerie de citoyens et de distribution frauduleuse de logements sociaux au profit de bénéficiaires ayant déjà obtenu un logement. Il est grand temps de mettre fin à ces graves pratiques, surtout en ces temps de crise financière qui nécessitent plus de contrôle de la part de l'Etat. Le compte à rebours a commencé pour les nouveaux maires qui doivent entamer leurs nouvelles missions, à savoir diriger les affaires de leur APC avec plus de rigueur. La cérémonie de passation de consignes aura lieu dans les prochains jours entre les ex-maires et les nouveaux. En face, l'ONLCC, mise en place il y a quelques années par l'Etat sur instruction du président de la République, est appelé à un nouveau défi qui consiste à obliger les nouveaux maires à déclarer leur patrimoine avant de prendre les commandes de leur APC. Un défi qui nécessite une volonté claire de la part de l'ONLCC, lui qui a été créé pour combattre la corruption et toutes formes de criminalité qui touchent aux deniers publics. Une volonté qui permet d'éviter d'autres éventuels détournements, corruptions et escroqueries à l'avenir. En obligeant les nouveaux maires à faire une déclaration de leurs biens, cela va donner une sérieuse option « positive » et une volonté robuste, non seulement pour les maires, mais également pour l'ONLCC. Avec cette déclaration du patrimoine, la gestion des APC sera plus transparente et cela va donner une meilleure image des présidents des APC face aux citoyens qui ne cherchent que de la transparence et du travail concret. Une transparence perdue depuis l'année 1992 environ quand l'ex-FIS (parti islamiste dissous) avait pris les commandes de plusieurs APC avant que celles-ci ne sombrent dans des affaires de détournements. Même cas pour la période allant de 2000 à 2017 où beaucoup de maires, sous l'ère du multipluralisme, avaient été arrêtés pour des affaires de corruption. Désormais, les nouveaux présidents d'APC ne jouissent de plus de prérogatives que les anciens maires. Le départ des soulèvements populaires qui se sont déroulés dans les pays arabes a commencé par la mauvaise gestion dans les municipalités. L'Algérie a beaucoup appris de ces événements qui avaient touché certains pays arabes, à commencer par les voisins tunisien, libyen ainsi que l'Egypte et la Syrie. Ici, les peuples arabes se sont soulevés contre la mauvaise gestion des responsables de leurs pays respectifs, à commencer par les maires. Malheureusement, ces soulèvements populaires ont été accompagnés par des réformes « catastrophiques » des nouveaux dirigeants, y compris des islamistes. Des islamistes qui étaient soutenus par des pays étrangers pour arriver au pouvoir, au détriment des peuples qui ont vu leurs rébellion « détournée» de sa vocation. Ce qui se passe actuellement en Tunisie et en Libye a servi de « leçon» pour les Algériens qui ont bien compris et choisi leurs nouveaux élus. Des élus démocrates dans leur majorité. Le choix a été porté sur des partis connus, le FLN, le RND et beaucoup moins le TAJ et le MPA. Un choix qui devrait être respecté par les nouveaux élus en se consacrant au travail et rien qu'au travail. La lutte contre le chômage et l'habitat précaire et aussi le développement des communes, voilà ce qui devrait être fait par les nouveaux maires durant les cinq ans à venir. Dans le cas contraire, ce sera l'échec pour eux. Et ceux qui seraient tentés de se remplir les poches au détriment de la Nation seront punis. La situation économique et financière que traverse le pays n'admet en aucun cas des détournements des deniers publics, car si cela arrive c'est la sécurité et la stabilité sociale qui en pâtiront.

Sofiane Abi

ELECTIONS LOCALES

La grande déroute des islamistes

LES RÉSULTATS communiqués par le ministre de l'Intérieur sur les élections locales ne laissent aucun doute. La mouvance islamiste, de l'aile droite à son aile gauche, est pratiquement laminée, pulvérisée et complètement en déroute. Au sein des états majors de ces formations, c'est le choc postélectoral. Les observateurs l'ont bien noté. Depuis 2012, le déclin est confirmé. Alors que les élites islamistes misaient fortement sur les vents du fameux « printemps arabe » et la déliquescence des dictatures policières de certains régimes, voilà que leurs calculs se sont révélés faux et complètement hors sujet.
Le phénomène de la religiosité dans la société, même grandissant, ne veut absolument pas dire une politisation ou une convergence de l'opinion publique vers des positions politiques tranchées des partis islamistes. C'est une leçon magistrale, qui démontre que cette mouvance est définitivement hors circuit par rapport aux enjeux de la présidentielle de 2019. Mieux, les forces islamistes ne pèsent plus lourd, ni dans la configuration actuelle de l'échiquier politique national, ni dans les éventuels arrangements qui vont avoir lieu dans l'optique d'un remaniement gouvernemental.
Aujourd'hui, ces islamistes, conscients de leur extinction électorale et des dangers de leur confinement politique et idéologique, crient au scandale. Avec une cinquantaine d'APC gagnées, le MSP est le grand perdant de ces élections communales. En abandonnant sa proximité avec le pouvoir, en lâchant la vieille doctrine de l'entrisme de feu Nahnah, le MSP vient de subir les foudres de cet électorat fortement ancré sur le traditionnel confort du nationalisme-conservateur. Le virage pris par Mokri, l'ex-président du parti, notamment lors de son intégration au groupe de Mazafran, est devenu glissant et fatal. Même la passation de consigne avec l'ex-ministre Menasra ne lui suffira pas pour sauver la face.
C'est également le même constat pour Djaballah, qui aurait tiré sa révérence avec ces résultats amers. Lui-même aurait senti l'échec qui pointait à l'horizon et se préparerait à une retraite de mage. Ses ambitions notoirement connues de réunifier plusieurs organisations islamistes sous sa coupe ne lui ont pas servi. Ni son opposition radicale au sein du Parlement, ni ses discours et ses envolées.
Désormais, présent médiatiquement depuis toujours, la donne devrait changer. Ni Adala, ni Nahdha, ni Islah, ni Bina n'ont montré lors de ces doubles élections un visage d'une force politique tranquille, sereine et stable. Leur électorat est dérisoire et leur supposée influence ou puissance sociale est balayée. Plus qu'une déroute, cette mouvance semble se diriger directement vers la disparition politique. Le vote des communales et de wilaya est un signe qui ne trompe pas.

M. KOUINI

BEDOUI À PROPOS DES APC

Plus de prérogatives pour une meilleure gestion locale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué vendredi soir que les ateliers ouverts par son département au sujet de l'élargissement des prérogatives des assemblées élues ont «bien avancé» et que leurs « résultats seront bientôt soumis au gouvernement ».

En réponse aux questions des journalistes, lors de la présentation des résultats préliminaires des élections locales, Bedoui a déclaré que son département étudiait actuellement des propositions visant à adapter le code communal et de wilaya aux nouvelles valeurs constitutionnelles, et ce en plaçant le citoyen au cœur du développement local. Cette réforme axée sur la démocratie participative, a-t-il estimé, vise à élargir les prérogatives des assemblées élues en vue de rendre compatibles ces institutions avec leur nouveau rôle en matière de développement local. Il est question de décentraliser la prise de décision afin de pouvoir gérer les affaires locales avec plus de souplesse. Il a précisé que ces ateliers ouverts au niveau du ministère de l'Intérieur sont à un stade bien avancé et les résultats seront soumis au gouvernement et aux deux chambres du Parlement ensuite.



Il a ajouté que «les nouvelles assemblées élues diffèrent des précédentes du fait de leurs missions, rôle et place accordée au citoyen ». Cette avancée est la résultante du dialogue instauré par le président de la République, et ce pour écouter toutes les propositions émanant de la société civile et des partenaires politiques qui ont relevé des dysfonctionnements dans la gestion locale, a affirmé le ministre. La réponse est aujourd'hui concrète, a-t-il dit, à travers les nouvelles valeurs constitutionnelles et tous les ateliers ouverts qui auront des résultats positifs au service du citoyen. Evoquant le déroulement de l'opération électorale, le ministre de l'Intérieur a déclaré que le taux de participation était « très acceptable et supérieur à celui enregistré en 2012 et aux dernières législatives ». Il a poursuivi «Ces élections sont différentes car elles touchent le citoyen directement dans son quartier et son village.» Le travail de proximité, mené par les candidats tout le long de la campagne électorale, a donné ses fruits sur le terrain, a-t-il soutenu. Dans le même sillage, le ministre a estimé que les quelques dépassements et altercations survenus au cours de l'opération électorale « sont des cas isolés et il s'agit d'une chose qui peut arriver, eu égard au grand nombre des candidats en lice au niveau national et à la particularité de ces élections de proximité ». Bedoui a tenu à affirmer que les mesures qui s'imposent ont été prises pour ces altercations « peu nombreuses », considérant « qu'elles n'ont aucun effet sur les résultats de ce scrutin ». Dans le même ordre d'idée, le ministre a souligné que « nous sommes un Etat d'institutions et les recours doivent être introduits auprès des instances judiciaires et des commissions compétentes en la matière. Celles-ci vont prendre les mesures nécessaires conformément aux lois de la République ». Interrogé sur certains dysfonctionnements constatés dans des bureaux de vote, Bedoui a expliqué que les nouvelles mesures relatives au corps électoral et à la révision des centres et bureaux de vote, y compris l'augmentation du nombre des bureaux, ont entraîné un transfert d'électeurs vers d'autres bureaux.

Aziza Mehdid

ELECTIONS LOCALES

Le RND se félicite des résultats obtenus

LE RASSEMBLEMENT national démocratique (RND) a exprimé vendredi sa « satisfaction » quant aux résultats des élections locales de 2017, ainsi que pour le taux de participation qui a avoisiné les 45%. Cependant, le parti conteste « certains résultats » qui lui sont attribués.

Il exprime sa satisfaction devant la participation appréciable des électeurs aux élections du 23 novembre qui a atteint près de 45%, lit-on dans un communiqué.

La direction nationale du parti, ajoute le communiqué, «remercie les électeurs et les électrices pour la large confiance recueillie par ses listes durant ce scrutin. Le RND adresse, également, ses chaleureuses félicitations aux militants et aux militantes pour les résultats en très «nette progression» réalisés ce 23 novembre. Néanmoins, le RND a introduit « plusieurs recours » faisant l'objet de contestation sur la base de procès-verbaux. Cette contestation est liée à certains résultats qui lui ont été attribués. Ces derniers seront examinés en détail» lors de la réunion du bureau national du parti qui se tiendra le 2 décembre prochain, apprend-on de la même source. Le parti se dit « vainqueur » en voyant augmenter, voire doubler le nombre des communes décrochées. Le RND passe ainsi de 250 communes en 2012 à 463 en 2017. Quant aux APW, il a pu arracher 14 APW en 2017 contre 6 en 2012.

A. M.

OULD ABBÈS EN RÉACTION AUX RÉSULTATS DU VOTE

Satisfecit du FLN qui garde son leadership

LE SECRÉTAIRE général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, s'est dit «satisfait des résultats obtenus par sa formation politique lors des élections locales», grâce auxquels le parti demeure, estime-t-il, la première force politique du pays.

Cette réaction vient après l'annonce des résultats préliminaires du scrutin du 23 novembre par le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, lors de la traditionnelle conférence de presse postélection. Animant à son tour une conférence de presse au siège du parti à Alger, Ould Abbès a indiqué que les résultats des élections pour le renouvellement des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) «confirment, encore une fois, que le FLN demeure la première force politique du pays». Il a précisé qu'«en obtenant la majorité des sièges de l'Assemblée populaire nationale (APN) puis des APC et APW, le FLN confirme sa primauté sur la scène politique algérienne», avec respectivement 603 APC et 711 sièges APW. Cette victoire, faut-il le rappeler, était déjà anticipée par le SG du vieux parti. Et ce, lors de la campagne électorale, en réponse aux attaques, a-t-il dit, dont son parti a été victime. «Ces attaques ne parviendront pas à ébranler sa confiance en une large victoire du scrutin du 23 novembre», avait-t-il souligné lors de son passage à Médéa le 8 novembre dernier. En réponse aussi aux détracteurs de son parti, le SG du FLN a dit que ces résultats «estimables» sont un « camouflet» pour ceux qui remettent en cause la position du parti au niveau local et national. Par ailleurs, le SG de l'ex-parti unique n'a pas omis à cette occasion de saluer les efforts déployés par les cadres du parti durant la campagne électorale. Et de remercier aussi les citoyens pour «la confiance qu'ils ont accordée au parti», estimant que «la relation entre le FLN et les citoyens a gagné un nouveau souffle grâce à la politique de renouvellement et de rajeunissement». Il a tenu à rappeler, en outre, que les listes présentées par le FLN ont regroupé différentes catégories de la société : des jeunes, des femmes, des compétences scientifiques et des candidats de différentes tranches d'âge. Concernant l'opération électorale, Ould Abbès a indiqué qu'elle «s'est déroulée dans de bonnes conditions en dépit de certaines altercations» qu'il a qualifiées de «simples malentendus dus à la forte concurrence entre les formations politiques». Il convient de rappeler que ce rendez-vous électoral a vu la participation de pas moins de 55 formations politiques, à côté d'un nombre considérable de listes indépendantes. Pour ce qui est de l'apport de ces élections à l'Algérie, Ould Abbès a affirmé qu'«elles honorent l'Algérie et les électeurs ont donné, ainsi, une leçon à tous ceux qui doutent de la stabilité du pays et du haut degré de maturité des Algériens». Selon les spécialistes, les résultats de ce vote accordent une fois de plus la première place au FLN et lui permettent de garder ainsi la place qu'il occupe depuis 55 ans. Toutefois, et malgré l'avancée enregistrée par le parti dans ce scrutin, en comparaison avec les locales de 2012 où il avait remporté 528 APC, le SG du FLN a déclaré que la direction du parti examinera les raisons ayant conduit à la perte de certaines communes.

Lilia Ait Akli

SUITE À UNE OPÉRATION DE POLICE

170 000 pétards saisis à Ghardaïa

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la commune de Guerrara, dans la wilaya de Ghardaïa, ont reçu des informations crédibles concernant l'existence dans la région d'un groupe de trafiquants en possession d'un important lot de pétards provenant des frontières voisines. Après s'être assuré de l'arrivée, aux portes de Guerrara, du groupe de trafiquants recherchés, les policiers leur ont tendu une embuscade à la sortie ouest de la ville de Guerrara, en direction de Berriane et Ghardaïa. Les suspects ont été de suite arrêtés. La fouille des véhicules a permis aux policiers de découvrir 170 000 pétards de différentes marques, soigneusement dissimulés à l'intérieur des coffres et sous les sièges des deux voitures. Les deux véhicules ainsi que «la marchandise» ont été aussitôt saisis et les deux individus arrêtés. Les trafiquants, âgés de 24 et 39 ans, ont été présentés au procureur de la République de Ghardaïa qui les a placés en détention préventive sous les chefs d'inculpation de détention et commercialisation d'une marchandise prohibée. Par ailleurs, selon un communiqué émanant de la cellule de communication des services de sécurité de la wilaya de Ghardaïa, un dispositif spécial pour la lutte contre le trafic des pétards, à la veille de la fête du Mawlid Ennabaoui, a été mis sur pied et commence déjà à porter ses fruits. Ces pétards dangereux, rappelons-le, font chaque année des dizaines de blessés.

Aissa H. D.

RECRUTEMENT DE 6 500 ENSEIGNANTS

Les résultats connus aujourd'hui à 14 h

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a annoncé, hier, l'ouverture aujourd'hui à partir de 14 heures de la plateforme numérique de recrutement (étape nationale) pour les trois cycles (primaire, moyen et secondaire) afin de prendre connaissance des résultats.

L'annonce a été faite par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, dans un message posté sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook. En prévision de la rentrée scolaire 2017/2018, quelque 60 000 enseignants avaient déjà été recrutés à travers le territoire national pour couvrir les déficits en personnels dans les cycles moyen et secondaire, en exploitant d'abord la liste de wilaya portée dans la plateforme enseignants de recrutement 2017, puis la liste nationale. Une fois les listes d'attente des wilayas épuisées, le ministère est revenu à la liste nationale pour recruter 6 500 nouveaux enseignants, dont les résultats seront connus aujourd'hui. Pour rappel, cette opération avait été lancée le 6 novembre dernier pour le recrutement via la plateforme numérique. Après avoir fait une estimation du secteur, le ministère a indiqué que quelque 6 500 nouveaux enseignants seront à cet effet recrutés. Ce recrutement vise, selon le ministère de l'Education nationale, à combler le déficit causé par les départs massifs à la retraite mais aussi les démissions, les décès enregistrés, les congés de maladie de longue durée, ainsi que les mises en disponibilité. Le recrutement concerne toutes les wilayas et plus particulièrement pour les cycles moyen et secondaire. Les professeurs de mathématiques et de physique sont les plus recherchés et ce, en raison du déficit enregistré dans ces deux matières essentielles.

Lynda Louifi

2e CONGRÈS DE LA FAP

Le pharmacien, un partenaire de santé de proximité



Au cours de ces dernières années, la pratique pharmaceutique a évolué pour passer d'un paradigme centré sur le produit à un autre centré sur le patient. Le rôle des pharmaciens a ainsi évolué ainsi, passant de préparateur et fournisseur de produits pharmaceutiques à prestataire de services et d'information, pour aboutir aux soins des patients.

C'est ce qu'a estimé le président de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), le Pr Reda Djidjik, lors de la tenue, vendredi, du premier Congrès national de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP). Le Pr Djidjik a précisé que le pharmacien «demeure un acteur clé en matière de santé de proximité, du fait de sa présence dans toutes les régions du pays, y compris les zones enclavées», a précisé le Pr Djidjik, affirmant que les mutations que connaissent le secteur et la société lui imposent de nouvelles missions. Il a affirmé, à cette occasion, que la FAP a pour vocation d'assurer les soins au patient à travers son accompagnement et son orientation en matière de médicaments à prendre et d'éducation sanitaire. Estimant que le patient d'hier n'est pas celui du XXIe siècle, il a expliqué que ce dernier est exposé à de nouvelles pathologies et est plus informé sur les progrès du domaine médical, ce qui l'amène à être plus exigeant en termes de qualité de soin. Soulignant que la FAP regroupe tous les spécialistes en pharmacie, il a ajouté qu'elle représente une plate-forme d'échange d'expériences et de connaissances qui assure la formation continue et la recherche scientifique dans divers domaines, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé et de la prospérité du citoyen. A cet effet, le Pr Djidjik a appelé à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour réunir les conditions à même de permettre de mener à bien cette mission et d'établir des relations de partenariat solides. Le président de la FAP s'est félicité de la dynamique des membres du comité scientifique en termes d'élaboration d'importantes thématiques lors de ce congrès de 3 jours, telles que les soins pharmaceutiques, le rôle de la pharmacie hospitalière, les modalités de fixation des prix des médicaments et enfin l'accréditation des laboratoires de biologie médicale. Il convient de noter que la FAP est une association nationale apolitique à caractère scientifique, agréée en avril 2015, qui regroupe les pharmaciens et les scientifiques du médicament. Elle constitue aujourd'hui une plate-forme d'échange d'informations et de partage de connaissances et d'expériences entre les pharmaciens dans les domaines de la recherche en sciences pharmaceutiques et les différentes pratiques pharmaceutiques. **Lynda Louifi**

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Alger favorable à un rôle crucial du Forum

DANS UN DISCOURS lu au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 4e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du FPEG, ce vendredi à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a axé sur les incertitudes du marché gazier. «L'Algérie considère que le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) est appelé à être plus vigilant et à jouer un rôle plus déterminant face aux multiples défis et incertitudes auxquels fait face le marché mondial du gaz» a prévenu d'emblée Guitouni. Relevant que ce sommet a lieu «à un moment où la scène énergétique mondiale en général, et gazière en particulier, traverse une phase cruciale de son développement», il a estimé qu'il se devait, en conséquence, de se fixer comme objectif la «préservation des intérêts bien compris des producteurs et des consommateurs» de cette énergie de choix qu'est le gaz naturel.

Il a également fait observer que, détenant l'essentiel des réserves mondiales de gaz et une part majeure de la production et des échanges gaziers, les pays du FPEG «mesurent alors tout l'enjeu que représente le gaz naturel dans les relations économiques internationales, et dans la satisfaction des besoins énergétiques du monde», a-t-il ajouté.

Abordant, ensuite, la coopération dans le domaine de la technologie, Guitouni a affirmé que l'évolution récente de l'industrie du gaz naturel, notamment dans le développement du gaz de schiste, avait mis en exergue, une nouvelle fois, «le rôle crucial de la technologie». Il a, ainsi, exprimé la satisfaction de l'Algérie quant à la décision de la 19e réunion ministérielle tenue en octobre dernier à Moscou de créer le Centre de recherche du gaz du FPEG en Algérie, considérant qu'il s'agit d'une décision «structurante» qui renforcera la coopération entre les pays de ce Forum.

Pour rappel, le FPEG est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8e session du Forum informel des pays exportateurs de gaz, tenue en décembre 2008 à Moscou.

Il est actuellement composé de 12 pays membres: Algérie, Bolivie, Egypte, Emirats Arabes Unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinidad et Tobago et Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs: Azerbaïdjan, Irak, Kazakhstan, Norvège, Oman, Pays-Bas et Pérou.

M.D.

LE «CHAMPION» DE L'INTÉGRATION AFRICAINE DÉVOILE SA VRAIE NATURE

Des migrants africains agressés au Maroc

Des migrants subsahariens ont été agressés et leurs campements brûlés à Casablanca.

Alors que la presse marocaine s'égosillait récemment jusqu'à l'étouffement sur une prétendue agression de services de sécurité sur les migrants africains établis en Algérie lors de l'opération de transfert vers leurs pays d'origine, les agressions qu'on subies ces derniers à Casablanca le week-end dernier ont été totalement passées sous silence. A l'époque des faits, ces relais étaient appuyés par des ONG et autres médias proches de Rabat, surtout Français. En effet, des agressions ont été commises par les habitants du quartier Derb El Kebir, près de la gare routière Ouled Ziane à Casablanca, où des migrants subsahariens ont établi leur QG dans un jardin public : Incendies de tentes, jets de pierre et chargement des forces de l'ordre contre les migrants africains ont malheureusement émaillé cette journée. Le quartier Derb El Kebir, près de la gare routière Ouled Ziane à Casablanca, a connu vendredi dernier des scènes de violence inouïes à l'encontre des centaines de migrants subsahariens. Un incendie a été déclenché dans un jardin près du lieu où se tassaient ces migrants africains dans l'intention de les brûler vifs. Refoulés du nord du Maroc, ils ont élu domicile dans ce jardin public servant de terrain de football pour les jeunes du quartier. Les migrants criaient en cœur : «Racistes ! Racistes ! Les Marocains qui nous ont attaqués, regardez où on dort. Ce n'est pas pour rester au Maroc, c'est pour passer. On est venus pour passer, ils n'ont qu'à nous laisser faire notre



choix», criaient-ils en chœur. Au mois de mars dernier, une quarantaine de migrants subsahariens originaires notamment du Nigeria, du Mali, du Cameroun, du Sénégal, de la Guinée, du Liberia, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Burkina, ont affirmé qu'ils ont été arrêtés dans les rues d'Oujda, dans l'est du Maroc. Ils disaient avoir été emmenés dans un commissariat où leurs empreintes ont été prélevées, puis conduits à la frontière avec l'Algérie, à une trentaine de kilomètres de là. Depuis Oujda, ils avaient l'intention de rejoindre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en territoire marocain : «La police marocaine nous a jetés ici sans aucune explication. Nous nous trouvons dans un champ situé entre les postes-frontières des deux pays. Quand nous essayons de revenir au Maroc, les soldats nous battent à coups de matraque, ou avec la crosse de leur mitraillette», disent-ils. Cette grave atteinte aux droits de l'homme au Maroc est à mettre à l'actif de la politique répressive du Makhzen qui s'est déjà distingué lors des manifestations pacifiques des sahraouis. Les Subsahariens ont été attaqués par une horde de jeunes Marocains manipulés qui ont voulu en découdre avec ces «intrus encombrants». Le mythe du Maroc ouvrant ses portes aux réfugiés subsahariens est ainsi battu en brèche. Mais la vérité avait fini par éclater et les mensonges du Makhzen. Mais l'UE, la France et d'autres pays ferment les yeux sur ce qui se passe au Maroc. Peut-être qu'il y a un compromis entre l'UE et le Maroc. La politique restrictive et répressive de la fermeture des frontières, menée par les pays de l'UE, a eu comme résultat d'enfermer à l'intérieur même du Maroc les candidats à l'émigration. Ils se retrouvent contraints de rester pour des périodes relativement longues, attendant qu'une occasion de traverser via Ceuta et Mellila se présente. En contrepartie de son investissement pour bloquer les mouvements des populations subsahariennes, le Maroc a obtenu des aides européennes non négligeables, soit 654 millions d'euros. Les organisations marocaines de défense des droits de l'homme s'en indignent, lui reprochant d'être « le gendarme ou l'arme de régulation de l'Europe». Les responsables marocains préfèrent, quant à eux, garder le silence sur un dossier bien trop encombrant. Les chiffres officiels font état de 10 000 à 15 000 migrants bloqués au Maroc. Le Maroc est un laboratoire de la politique migratoire européenne.

Hocine Adryen

46 ALGÉRIENS DÉTENUS ONT ÉTÉ RAPATRIÉS

200 Marocains croupissent dans des geôles libyennes

C'EST PAR une vidéo tournée clandestinement que les Marocains ont découvert le drame : des centaines de leurs compatriotes croupissent dans des conditions déplorables dans des prisons libyennes. Dans plusieurs vidéos où ils filment leur calvaire, les captifs supplient le roi Mohammed VI de les faire rentrer au pays.

Les génuflexions du ministre des AE Bourita, et de son roi, ne peuvent résister à l'implacable réalité quotidienne qui contredit le discours officiel servi à longueur d'année. La situation des sujets de sa Majesté compte pour du beurre. Que ce soit à l'intérieur du pays avec la fameuse bousculade à Essaouira qui a entraîné la mort de quinze innocentes personnes pour un panier de denrées alimentarités ou pour les centaines de détenus marocains en Lybie emprisonnés dans des conditions inhumaines c'est l'indifférence. A l'inverse de l'Algérie ou les efforts des diplomates algériens ont fini par donner leurs fruits : l'ensemble des citoyens algériens détenus en Libye, au nombre de 46, ont été libérés et rapatriés, les Marocains dont le nombre atteint deux cents détenus en Libye y restent pris au piège en dépit du discours triomphaliste des autorités marocaines en la matière. Ils implorent, via des messages et vidéos envoyés clandestinement, le roi Mohammed VI à les rapatrier. Sept Marocains ont été sévèrement torturés après avoir fait fuiter une vidéo qui rend compte des souffrances que subissent les otages. Le directeur du centre de rétention de Zouara, ville portuaire libyenne située à 60 kilomètres de la frontière tunisienne, Anouar Abou Dib a confirmé que deux cents Marocains se trouvaient dans ce centre, mais que les autorités de Rabat «ne faisaient rien pour leur rapatriement, sachant que peu d'entre eux disposent d'un passeport». Après plusieurs mois passés dans les centres de rétention, les Marocains ont commencé à enregistrer des vidéos et à les diffuser sur le site officiel de l'instance officielle libyenne chargée de la lutte contre l'immigration clandestine pour accélérer une intervention des autorités marocaines. Ils ont même entamé des grèves de la faim pour protester contre la sourde oreille du gouvernement El Othman : «Les autorités libyennes ont préparé tous les documents relatifs aux détenus marocains et nous n'attendons que la réponse des autorités marocaines», indique Jamal Al Mabrouk, président de l'Organisation de la coopération et du secours international. Le ministre chargé des Marocains de la diaspora Abdelkrim Benatiq, sollicité par la presse pour en savoir davantage sur les conditions de détention de ses marocains a eu cette réponse : «Je suis occupé par mon déjeuner !!!». Quand il a répondu à ses appels, samedi dernier, il avait demandé qu'on le rappelle puisqu'il était occupé à prendre son… déjeuner. Depuis, aucune suite n'a été donnée à leurs sollicitations. Vendredi dernier, le département de Benatiq avait diffusé un communiqué affirmant suivre avec beaucoup d'attention le dossier des Marocains retenus en Libye. Vœu pieux puisque aucun contact n'a été établi affirme le directeur du centre de rétention : «Nous sommes la seule nationalité à être encore détenue ici. Aucun officiel marocain n'est venu nous réclamer». Dans une vidéo filmée le 13 novembre, un jeune homme affirme être enfermé depuis plus de deux mois, à Tripoli, dans un centre de détention du département libyen de lutte contre l'immigration clandestine, avec 232 autres Marocains, y compris des mineurs. Ils souffriraient de maladies liées à l'insalubrité des lieux et disent avoir entamé une grève de la faim. Une autre vidéo publiée le 17 novembre montre des migrants marocains dans une prison surpeuplée à Zuwarah, près de la frontière tunisienne. On y voit plus d'une trentaine d'hommes entassés dans une même pièce, sans fenêtre. Ils doivent supporter la faim, la chaleur, les puces et les maladies. «Les Algériens, les Tunisiens et les Egyptiens ont été rapatriés. Tout le monde, sauf les Marocains », témoigne un homme dans la vidéo. Combien de migrants marocains captifs en Libye. Les efforts des autorités algériennes ont été couronnés de succès dans la mesure où l'ensemble des citoyens algériens, au nombre de 46, ont été libérés sur trois vagues, respectivement les 17, 18 et 19 novembre courant et ont été rapatriés par route, via la Tunisie 19 novembre 2017. L'état de santé de l'ensemble de ces citoyens est rassurant. **Hocine Adryen**

QUANT LA PRESSE INTERNATIONALE CONTREDIT LA THÈSE MAROCAINE ET SES RELAIS

L'affaire a fait grand bruit de part et d'autre de la Méditerranée, plus précisément en France qui a fait office de porte-voix de la propagande marocaine : l'Algérie aurait interdit aux Noirs de prendre autobus et taxis. Si une circulaire ministérielle a effectivement enjoint aux conducteurs d'exclure de leurs habitacles les «migrants illégaux » avant d'être retirée, il n'a jamais été question d'exclure les Noirs des transports. Dans un article publié le 1er octobre dernier, le site Africa24.info dénonce la supposée interdiction faite aux personnes noires de prendre les transports en bus et en taxi : «L'Algérie vient d'interdire aux Africains de prendre les transports en bus et taxi, une nouvelle expression du comportement raciste de l'Etat envers les migrants subsahariens. Cette chosification rappelle le comportement des nazis contre les juifs, légitime les actes passés et prépare un pogrom». Le site, qui a l'apparence d'un média d'information mais écrit dans ses «conditions d'utilisation» que «certains articles sont des mensonges» et a été récemment déréférencé par Google, accompagne l'article d'une photo d'une directive émanant, selon lui, du ministère des Transports algérien. L'«information» a été massivement relayée par de nombreux sites, La directive photographiée dans l'article d'Africa24.info est authentique. Elle émane de la wilaya de Mostaganem, ville portuaire située à l'ouest d'Alger, et est datée du 24 septembre. En revanche, elle n'interdit pas aux Noirs l'accès aux bus et aux taxis, mais signifie aux chauffeurs de taxis longue distance et aux chauffeurs d'autobus qu'ils n'ont désormais plus le droit de transporter des «migrants illégaux». Comme le rapporte le Huffpost Maghreb, cette instruction ministérielle conclut en menaçant du «retrait de permis de transport» tous les conducteurs qui n'appliqueraient pas cette règle.

H. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE LA WILAYA DE LAGHOUAT
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction des œuvres universitaires de la wilaya de Laghouat annonce l'ouverture des concours de recrutement pour les grades suivants :

N°	Grades	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Les profils demandés	Nombre de postes ouverts	Lieu de travail	Autres conditions
1	Ingénieur d'Etat en statistiques	Concours sur titre	- Diplôme d'ingénieur d'Etat en statistique ou d'un titre reconnu équivalent.	/	01	Direction des œuvres universitaires Laghouat	/
2	Ingénieur d'Etat en informatique	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	/	01	Direction des œuvres universitaires Laghouat	/
3	Animateur universitaire de niveau 2	Concours sur titre	- Diplôme de Master ou d'un titre reconnu équivalent	- Sciences humaines et sociales. - La langue de la littérature et de l'arabe - La langue et la culture de HCA - Langues et Littérature étrangère - Education physique et sportive - Arts.	01	Direction des œuvres universitaires Laghouat	/
4	Administrateur	Concours sur titre	- Diplôme de licence d'enseignement supérieur	- Sciences juridiques et administratives. - Sciences économiques. - Sciences financières. - Sciences commerciales. - Sciences de gestion. - Sciences politiques et relations internationales. - Sociologie sauf la spécialité sociologie éducative. - Psychologie : spécialité organisation et travail. - Sciences islamiques: spécialité charia et droit. - Sciences de l'information et de la communication.	02	Direction des œuvres universitaires Laghouat	- 1 poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours. -1 poste réservé aux candidats externes.
5	Psychologue clinicien de santé publique	Concours sur titre	- Diplôme de Psychologue option clinique ou d'un titre reconnu équivalent.	/	02	Direction des œuvres universitaires Laghouat	- 1 poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours. - 1 poste réservé aux candidats externes.
6	Animateur universitaire de niveau 1	Concours sur titre	- Diplôme de licence d'enseignement supérieur.	Sciences humaines et sociales - La langue de la littérature et de l'arabe - La langue et la culture de HCA - Langues et Littérature étrangère - Education physique et sportive - Arts	02	Direction des œuvres universitaires Laghouat	- 1 poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours. - 1 poste réservé aux candidats externes
7	Technicien supérieur en informatique	Concours sur titre	- Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique délivré par UFC. - Diplôme de technicien supérieur en informatique ou informatique de gestion ou d'un titre reconnu équivalent.		01	Direction des œuvres universitaires Laghouat	Le poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours
8	Attaché principal d'administration	Concours sur titre	- Diplôme d'études universitaires appliquées délivré par UFC ou du diplôme de technicien supérieur (TS).	- Management public - Droit des affaires - Droit des relations économiques internationales - Commerce international - Marketing - Gestion des ressources humaines - Psychologie	02	Direction des œuvres universitaires Laghouat	- 1 poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours. - 1 poste réservé aux candidats externes.
9	Comptable administratif principal	Concours sur titre	- Diplôme d'études universitaires appliquées délivré par UFC. - Diplôme de technicien supérieur en gestion de stocks. - Diplôme d'économie et de droit. - Diplôme de technicien supérieur en comptabilité des établissements de formation professionnelle.	- Comptabilité et fiscalité - Comptabilité - Comptabilité et gestion financière des institutions - Comptabilité et gestion.	02	Direction des œuvres universitaires Laghouat	- 1 poste réservé pour le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés au sein de la direction des œuvres universitaires Laghouat qui ont un contrat de travail valide en cours de l'ouverture de concours. - 1 poste réservé aux candidats externes.

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
- Demande manuscrite - Une copie certifiée conforme à l'original, diplôme demandé légalisé attaché à une copie légalisée du relevé de notes du cursus d'études du candidat - Info carte à remplir par le candidat tirée du Site de la fonction publique ou de la Direction des œuvres universitaires - Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité légalisée - Certificat de résidence - Des attestations de travail prouvant l'ancienneté professionnelle visées par l'assurance social pour l'ancienneté dans le secteur privé s'il y a lieu de la prouver - Certificat prouvant l'expérience professionnelle dans le cadre du dispositif d'activité de l'insertion professionnelle ou sociale pour les jeunes diplômés spécifiant le poste occupé s'il y a lieu de le prouver - Une attestation de formation complémentaire dans la même spécialité s'il y a lieu de la prouver - Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat - Promis de démissionner le cas échéant.
Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
- Une copie certifiée conforme à l'original justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national - Un certificat de nationalité - Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours (moins de 03 mois) - Un extrait de naissance - Deux certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) - 04 photos d'identité.
* Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au niveau de la direction des œuvres universitaires de la wilaya de Laghouat BP 3489 Oasis Nord, Laghouat, au plus tard dans un délai de 15 jours de la date de la première parution dans les organes de presse (pour les postes attribués à la direction des œuvres universitaires de la wilaya de LAGHOUAT).
OBSERVATION :
- Tous dossier incomplet ou envoyé après les délais sera rejeté.

Le directeur des œuvres universitaires

Le Jeune Indépendant du 26/11/2017/ANEP N° 529 632

PAR LA VOIX DE TRUMP

Washington promet à Ankara de ne plus armer les Kurdes

Donald Trump a promis à Recep Tayyip Erdogan de ne plus fournir d'armes aux Kurdes syriens et a évoqué la possibilité d'en vendre à la Turquie.



Et ce au lendemain d'une déclaration faite par le président syrien laissant entendre qu'il n'est pas exclu qu'il entre en contact avec le président syrien sur la question kurde, rapporte l'agence russe Sputnik. Le Président américain a informé son homologue turc du prochain changement de politique en matière de soutien militaire des partenaires des États-Unis en Syrie, a annoncé la Maison-Blanche à l'issue d'un entretien téléphonique entre les deux hommes. L'information a été rapportée par Ankara, par la voix de son chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu, selon laquelle M. Trump avait ordonné de cesser les livraisons d'armes américaines aux milices kurdes en Syrie. Recep Tayyip Erdogan avait auparavant accusé Washington d'avoir aidé les Unités de protection du peuple kurdes (YPG) «non seulement avec des armes mais aussi avec du personnel». La révision de la politique américaine concernant l'assistance aux alliés des États-Unis en Syrie est liée à la fin de la lutte pour Raqqa et à des progrès dans la stabilisation de la situation, de façon à assurer l'impossibilité pour les terroristes de Daech de reconquérir les positions perdues, a-t-on expliqué à Washington, toujours selon Ankara. Mais des observateurs estiment qu'elle est plutôt due au rapprochement opérée par la Turquie avec l'axe Russie-Iran dans la région. Le chef de l'Etat turc avait même laissé entendre vendredi qu'il n'est pas exclu qu'il entre en contact avec le président syrien Bachar al-Assad sur la question kurde. « Quoiqu'il se passe demain, tout dépend des circonstances. Il n'est pas convenable de dire jamais. Les portes de la politique restent ouvertes jusqu'à la dernière minute », a-t-il fit lors d'un point de presse à Sotchi, en marge de la rencontre tripartite qu'il a eu lieu avec les deux présidents russe et iranien. Lors de l'entretien, MM. Trump et Erdogan auraient aussi évoqué l'importance de mettre en œuvre la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'Onu et de soutenir le processus de Genève visant à régler la guerre civile en Syrie par la voie pacifique. Il y est question aussi que Donald Trump a en outre confirmé son attachement au partenariat stratégique avec la Turquie, en premier lieu «cela concerne le terrorisme dans toutes ses manifestations et le renforcement de la stabilité régionale».

R. I.

SELON AL-MAYADEEN

2000 soldats US supplémentaires en Syrie

WASHINGTON s'apprête à envoyer 2000 militaires américains en Syrie, a révélé la chaine américaine CNN, citant des responsables américains sous le couvert de l'anonymat, a révélé la télévision libanais al-Mayadeen TV. C'est le Pentagone qui devrait faire l'annonce dans les prochains jours, sachant que la plupart de ces militaires sont des éléments des Forces spéciales. «Le Pentagone pourrait révéler le lundi prochain les véritable effectifs des forces américaines », a rapporté l'agence Reuters pour sa part. Le Pentagone avait dans le passé fait état de la présence de 500 militaires américains, des conseillers dans leur majeure partie, auprès des milices kurde des YPG. Mercredi dernier, le quotidien américain Washington Post avait affirmé que les Etats-Unis comptaient garder leur présence militaire en Syrie dans le nord syrien, quant bien même Daech serait vaincu. Le 14 novembre dernier, le ministère syrien des affaires étrangères avait taxé d'occupation et d'agression cette présence américaine sans l'autorisation du gouvernement syrien, et réclamé le retrait de leurs forces. Lors d'un entretien avec les journalistes, le secrétaire d'état américain à la Défense américain James Mattis avait dit : « nous n'allons pas plier bagages et partir pour le moment. Mais lorsque des résultats seront réalisés dans le processus des négociations de Genève ».
« Il faut travailler pour mettre fin au chaos et non seulement compter sur le facteur militaire », a-t-il argué.

JOUMBLATT À BEN SALMANE :

«Stopper les guerres et ouvrez-vous à l'Iran !»

LE CHEF du Parti socialiste progressiste, le député libanais Walid Joumblatt a insisté « sur la nécessité d'arrêter la destruction du Yémen et de lever le siège qui lui est imposé » ajoutant qu'il faut ouvrir la porte à un dialogue direct entre l'Arabie Saoudite et l'Iran ». Dans une série de tweets publiés sur son compte Twitter, M. Joumblatt s'est adressé au prince héritier saoudien Mohammed ben Salman, l'invitant « à mettre un terme à la destruction du Yémen et de cesser d'épuiser vainement l'argent et les capacités humaines de son Royaume. Il est temps de reconstruire le Yémen loin d'Ali Abdallah Saleh et d'Abdel Hadi Mansour. Que le peuple yéménite choisisse ce qu'il veut ». M. Joumblatt a conseillé MBS, inspiré par l'interview de ce dernier avec Thomas Friedman, de s'ouvrir aux Iraniens: « Aujourd'hui, et dans le cadre de notre souci pour le Royaume et pour le peuple yéménite, une réconciliation ou une entente s'impose, à vous de choisir l'appellation qui vous convient. Il n'y a aucun mal ou honte d'engager un dialogue direct avec la République islamique afin d'organiser un règlement, loin des attaques personnelles par-ci par-là, et qui ne sont d'aucune utilité. La paix et la réconciliation doivent s'établir entre les deux peuples ». M. Joumblatt a, par ailleurs, estimé qu' « une entente minimum avec la République islamique, nous a donné au Liban plus de force et de détermination à coopérer et à appliquer la politique de distanciation. Voire de sortir le Liban de cette impasse, que Saad Hariri a fait en suspendant sa démission ». Et d'ajouter: « L'intérêt du royaume est de loin plus important que de le réduire, que Dieu ne le permette, dans des guerres par procuration, dont le résultat se limite en la vente d'armes et de munitions ou des promesses mensongères ou l'exploitation des ressources de l'Arabie et de celles du Golfe, au lieu que ces ressources soient investies dans le réel développement comme l'éducation ou la médecine ou l'éducation ou autres domaines ». M. Joumblatt a souligné que « les défis internes et les tâches du prince héritier ne peuvent pas réussir dans le cadre d'une guerre ouverte contre le Yémen », rappelant que « le Yémen est dans le monde arabe semblable à l'Afghanistan, aucun n'a pu l'occuper ou le diriger de l'étranger. Les Ottomans sont restés sur les frontières du Yémen et les Britanniques sont restés à Aden et dans quelques villes avant d'en payer le prix cher, et plus tard Abdel Nasser a été vaincu au Yémen ».

R. I.



Par Tahar Badaoui

Des tenants et des aboutissants de l'émigration du prophète à Médine

La constitution de Médine, tout en préservant l'autonomie interne des tribus qui, en l'occurrence s'organisaient selon leurs traditions, les priva cependant de leurs compétences extérieures. Les parties contractant furent placées à égalité. La constitution laissa à chaque tribu la liberté de se gouverner selon ses propres lois internes. Chacune d'elles remplit d'une façon indépendante ses obligations sociales. Ainsi, l'énumération des premiers articles montre que ce n'était pas l'Etat en tant que tel, mais c'est chaque fraction qui se chargeait de verser les rançons pour racheter les prisonniers de leurs familles et de payer le prix du sang versé par l'un de ses membres. L'article 11 fait toutefois, une exception à la règle : le jeu de la solidarité intertribale intervenait en faveur des croyants démunis.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Si les tribus gardaient leur autonomie financière et législative, il ne leur était pas permis pour autant de nouer des alliances politiques entre elles, car cela aboutirait à briser l'unité sur laquelle s'édifiait l'Etat. Un Pouvoir central et unique, détenu par le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui fut institué. Son rôle politico-religieux consistait à maintenir la cohésion de la Communauté, à distribuer équitablement le butin récupéré sur l'ennemi, à renforcer la fraternité qui unissait les membres et à ordonner le bien et à interdire le mal.

Le Prophète avait la haute main sur l'administration. Il nommait celui qui le remplacerait à Médine, lorsqu'il s'absentait de la ville et partait à la tête des expéditions. Il désignait au sein des différentes tribus les collecteurs d'impôts, ceux qui inspectaient les marchés, ceux qui réceptionnaient les récoltes, ceux qui maintenaient l'ordre, il nommait les gouverneurs et les juges ... Il y avait certes concentration des décisions entre les mains d'une seule personne, oui une noble et parfaite personne qui n'agit que sur orientation divine ; mais décentralisation dans l'exécution. Une liberté d'action était par exemple laissée aux administrateurs locaux qui agissaient selon leur propre initiative, chaque fois qu'une décision à prendre consistait à résoudre un problème non prévu par le Saint Coran ou non formulé précédemment par le Prophète.

Les membres de la Communauté s'aidaient mutuellement et fraternellement, et aussitôt prirent fin l'oppression, la violence, l'injustice le recours au crime, etc. Les luttes intertribales n'eurent plus leur raison d'être. L'article 15 confère au « Chef d'Etat » le rôle d'assurer la sécurité des citoyens et de veiller à la cohésion du peuple. La minorité, qui fut assimilée à la notion de « djar » était protégée. L'aide et l'assistance mutuelle devinrent un devoir sacré, un acte cultuel des plus rétribuant et donc une obligation à charge de tous pour un et un pour tous incombant à chaque membre de la Communauté.

L'autorité centrale, en l'occurrence le Prophète, Salut Divin Sur Lui, détenait le commandement des forces armées réunies en un seul corps. Il lui appartenait de déclarer la guerre et de signer la paix.

Le Prophète désignait les chefs militaires des expéditions contre les caravanes des païens qorayshites où contre les tribus nomades réfractaires ; la participation à la guerre sainte n'étant pas alors impérative. L'envoyé de Dieu laissa toujours le soin aux membres de la cité de se porter volontaires. Cela n'empêcha nullement les musulmans dans des circonstances exceptionnelles et sur injonction du Prophète de se mettre en quarantaine, serait ce involontairement, comme ce fut le cas d'un certain Kaâb et de deux autres compagnons, d'ailleurs, tous chevaliers de Badr, lesquels ne daignèrent point rejoindre le moment venu, l'expédition armée du Prophète sur les alliés des Romains à Tabouk, et auxquels la Grâce divine accorda un pardon sans égal.

Le nombre de recrues sera de plus en plus grand, particulièrement, à partir de l'injonction de Dieu qui révéla préférer ceux qui combattent à ceux qui restent assis : « Combattez les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition, et que le culte soit rendu à Dieu dans sa totalité ». (Sourate dite « Le Butin » ou dite « Al-Anfāl » Verset 39). En matière de justice, le Prophète Salut Divin Sur Lui, arbitrait les litiges. Les articles 23 à 42 définissaient à cet effet son rôle. Il est à signaler que le Messager de Dieu n'arbitrait pas les délits mineurs. Ses attributions couvraient les graves conflits à caractère social et politique qui pouvaient mettre en danger l'unité de la Communauté. Celle-ci s'en remettait aux décisions du Prophète conformément à l'énoncé du saint Coran : «Portez vos différends devant Dieu et devant le Prophète; si vous croyez en Dieu et au jour dernier, c'est mieux ainsi, c'est le meilleur arrangement » (Sourate dite « les femmes » Verset 59).

Les juifs, ayant accepté les prérogatives du Prophète et contresigné le traité, bénéficiaient des mêmes droits et de la même considération que les musulmans. La liberté de leur culte comme le stipulait l'article 25, était garantie par la Constitution. Leurs différends étaient tranchés par le Prophète, qui se conformait, à cette occasion, aux lois mosaïques. Si les juifs ne participaient pas aux expéditions militaires, leur contribution financière et matérielle, comme le spécifiait l'article 38, était néanmoins prévue.

Aucun article ne prévoyait la création d'un budget propre à l'Etat. Cependant, plusieurs Versets coraniques laissent entendre l'existence d'un tel budget alimenté par la part du butin réservé au Prophète, par les aumônes, les dons, et entre autres : ... « Si vous faites à Allah un prêt sincère, Il le multipliera pour vous et vous pardonnera. Allah, cependant Est Très Reconnaissant et Indulgent. » (Sourate dite « At-Taghaboun »ou dite « La Grande perte » Verset 17). Il y avait également les recettes de la Zakat dont une partie revenait à l'Etat. Enfin, il y avait les sacrifices consentis par les croyants en vue de renforcer les potentialités de guerre de l'armée musulmane.

A Médine, le Prophète devint le Chef suprême à la fois temporel et spirituel de la première Communauté islamique organisée, Communauté qui reçut peu à peu par la voie du Saint Coran, un statut social, juridique et politique approprié, permettant de régler les rapports des croyants entre eux et ceux du nouvel Etat musulman avec les groupements non ralliés l'Islam. C'est ainsi que la lutte sacrée pour la cause de Dieu ne tarda pas à être constituée. Par ailleurs, l'implantation de nombreuses colonies juives à Médine et dans l'arrière pays de la nouvelle métropole islamique fut à l'origine d'une prédication à l'adresse des « gens du livre », conviés à se convertir à l'Islam. Leurs savants rabbins n'avaient-ils pas hier encore, annoncé pour bientôt l'avènement d'un Prophète arabe annoncé dans leurs Ecritures ? (Deutéronome, XVIII).

L'Islam s'ouvrit ainsi sans arrière-pensée aux juifs, mais hormis quelques reconversions isolées çà et là, notamment celle du savant Abdullah Ibnou Salam, les juifs rejetèrent plus ou moins explicitement les ouvertures de l'Islam naissant, bien plus, ils ne tardèrent pas à lui livrer une guerre sans merci. L'établissement d'un Etat islamique Médine menaçait gravement à leurs yeux les privilèges qu'ils s'étaient acquis parmi la population médinoise. Par ailleurs, il convient de préciser que les signataires de ce Traité s'engagèrent tous engagés à ne point en violer les clauses, sous quelque prétexte que ce soit Ce qui ne fut pas le cas des juifs qui firent preuve de trahison. Leur violation, entre autres, de l'article 43, conduisit à l'expulsion de certaines tribus du territoire de Médine et à l'exécution des mâles d'autres tribus. Il en résulta qu'une partie de cette constitution fut abrogée. L'exclusion des juifs de la cité annonçait l'établissement d'un Etat aux assises spécifiquement islamiques.

Comment après tout cela, peut-on encore imaginer ou espérer une paix avec les juifs ? Et si paix il y a, elle ne sera qu'au prix de notre identité, de notre devenir, de notre honneur et de notre Islam.

Fêter l'évènement de l'émigration du Prophète devrait signifier pour toute la Communauté musulmane, la construction d'une stratégie multiforme, à plusieurs aspects et dans les différents secteurs de la vie, à court, moyen et long terme, mettant l'homme en général, à l'abri de l'ignorance, de la misère, de la maladie, du vice, par le développement de la recherche scientifique, la répartition équitable des richesses, l'enseignement de nos valeurs islamiques aux générations montantes, sans omettre bien entendu, de réfléchir sur le bien fondé de l'élection d'un Chef suprême des Musulmans consacrant l'unité de la Communauté entière et protégeant celle-ci de toute invasion de quelque nature qu'elle soit

Meilleurs vœux, à l'occasion de cette fête de sacrifice et de labeur, à l'ensemble de nos frères, et surtout aux damnés de la terre qui se révoltent sans repis, et ne cessent de lancer des appels, à qui veut les entendre, pour leur venir en aide et les libérer des différents jougs de la mondialisation dévorante.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Initiation à l'Islam du professeur Mohammed Hamidullah.
Illumination de la foi à travers la vie du souverain des messagers
De Cheikh Mohammed e1 Khodari Back.
Dictionnaire élémentaire de l'Islam par le professeur Tahar Gaid
La vie de Mohammed de Etienne Dinet et Hadj Slimane ben Brahim
LE SAINT CORAN et la traduction en langue française du sens de ses versets
La Présidence Générale des Directions des Recherches scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse
Traduction du Saint Coran du professeur Sadok Mazigh.
Traduction du Saint Coran du professeur Mohammed Hamidullah
FIQH AS-SIRA du Professeur Mohammad Saïd Ramadhan Al-Bouti , Traduit par Harkat AbdouMOHAMMAD L'EMISSAIRE D'ALLAH du Professeur Mohammad Rida
Les Récits du glorieux Coran du professeur Muhammad Diakho

PARUTION DE LA NOUVELLE REVUE EL HIWAR

De la sécurité intellectuelle et religieuse

Dans son numéro zéro, la revue algérienne El Hiwar, parue récemment à Alger, évoque la question de « la sécurité intellectuelle et religieuse » face à l'émergence de certaines sectes religieuses étrangères à la société algérienne.

La revue El Hiwar publie, à ce propos, un entretien avec l'académicien et chercheur spécialiste du soufisme, M. Mohammed Benbrika qui souligne l'importance de « la préservation de la sécurité intellectuelle et culturelle »de l'Algérie. Le chercheur met en garde contre tout « laxisme » face aux différents groupes et sectes religieux apparus au cours des dernières années à l'instar d'El Ahmadiya. La revue d'expression arabe a consacré, par ailleurs, tout un dossier sur les enfants atteints du spectre des troubles de l'autisme en Algérie, dont le nombre est estimé à environ « 80.000 », rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le dossier évoque « l'absence » d'écoles spécialisées et de centres de prise en charge de ces enfants à travers le pays. Un entretien avec le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, et un autre avec le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Marmouri, sont également publiés dans cette revue à caractère socio-économique et culturel. El Hiwar (dialogue) propose en outre une contribution de l'ancien ministre Cherif Rahmani sur le changement climatique dans le monde et du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi sur la relation de l'histoire avec le roman. Des rubriques consacrées à l'art, la cuisine, l'esthétique et à la décoration sont également au sommaire de cette publication mensuelle éditée par le quotidien El Hiwar.



R. C

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL À EL BAYADH

Les mécanismes de valorisation et de promotion du patrimoine culturel constituent le thème d'une conférence nationale, les mardi 05 et mercredi 06 décembre à El Bayadh, la deuxième du genre. Initiée par la direction de la culture de la wilaya, cette rencontre vise à trouver des mécanismes pour préserver davantage le patrimoine culturel et le promouvoir pour son exploitation dans le domaine touristique, selon l'organisateur qui indique que les travaux seront animés par des universitaires et autres acteurs du secteur de la culture. Les travaux aborderont des voies et moyens de préservation du patrimoine culturel, les rôles des musées et l'exploitation du patrimoine culturel dans le tourisme. Des communications seront présentées lors de cette rencontre traitant, entre autres, des sites archéologiques, des enjeux du développement touristique et de la relation entre le patrimoine culturel et la promotion touristique.

JOHN CARL HENDRICKS N'EST PLUS

Le poète vocaliste du jazz

AMBASSADEUR DU jazz vocalese, chanteur, compositeur et improvisateur de génie, John Carl Hendricks, dit Jon Hendricks, est décédé ce mercredi 22 novembre à New-York, à l'âge de 96 ans. L'une des toutes premières voix qui ont compté dans le jazz chanté, l'un des précurseurs du vocalese qui consiste à mettre en parole et en voix des solos instrumentaux de jazz, s'est éteint dans un hôpital de New York. Spécialiste du scat, Jon Hendricks s'est rendu célèbre dans les années 1950 avec le trio Lambert-Hendricks-Ross et l'album Sing A Song Of Basie (1957), une version vocale du big band de Count Basie. Fils de pasteur, né à Newark, non loin de New York, le 16 septembre 1921, il a grandi à Toledo (Ohio, nord), où il interprétait des spirituals à l'église. Vocaliste hors pair, il a 11 ans lorsqu'il chante à la radio avec le pianiste Art Tatum. Engagé pendant la deuxième Guerre mondiale, il participe au débarquement en Normandie le 12 juin 1944. A son retour, il laisse tomber ses études de droit sur les conseils du saxophoniste Charlie Parker qui lui dit : « Tu n'es pas un avocat, tu es un chanteur de jazz », et part tenter



l'aventure musicale à New York. Sa voix de ténor rauque qui n'avait pas le timbre suave d'un Frank Sinatra excellait par un sens aigu de la rythmique. Il a inspiré plus d'une génération de chanteurs jazz, de Mark Murphy à Tim Hauser, en passant par Dianne Reeves. A la moitié des années 1960, il entreprend une carrière de soliste et accumule les professions : il travaille pour la télévision, devient critique au San Francisco Chronicle, et même enseignant à l'université de Toledo, tout en continuant de chanter à travers le monde. En 2000, Kurt Elling, l'un des grands chanteurs de jazz actuel, l'avait invité sur la scène du Green Mill. Tous deux s'étaient livrés à un morceau de bravoure sur le traditionnel Goin' back to Chicago. Cette joute vocale figure sur l'album Live in Chicago de Kurt Elling. Pour l'artiste Al Jarreau, Jon Hendricks est le « meilleur chanteur de jazz de tous les temps ». Ce dernier laisse derrière lui près de 50 solos transformés en chansons. Il n'est pas pour autant l'inventeur du genre. Les historiens du jazz attribuent la paternité du vocalese au chanteur Eddie Jefferson. I'm in the Mood for Love, chanson de ce dernier écrite à partir d'un solo du saxophoniste James Moody, aura eu entre autres mérites de subjuguer Jon Hendricks et de l'encourager à suivre la voie du vocalese. Quand il scate, Hendricks improvise des sons et syllabes, jouant de sa voix comme d'un instrument. Quand l'envie lui prend de raconter une histoire ou une poésie, le chanteur met alors des mots sur les solos des grands instrumentistes comme Duke Ellington et Count Basie, ce qu'on appelle le jazz vocalese.

R. C

SORTIR

DIALOGUE
Trio Hiwar en concert. Le lundi 27 novembre. 18h. Institut français de Constantine. Rishab Prasanna: flute indienne, Issa Murad: oud arabe, Salim Beltitane: percussions. Dialogue entre l'Inde, l'Orient et le Maghreb.

SOUFI
Lila Borsali en concert Soufia. Le jeudi 30 novembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Chants et mélodies soufis. Merveilles du samaâ, profondeur des ahkam, histoires de sages soufis. Accès: 800 DA

PHOTO
Exposition Il y a cent ans en Algérie jusqu'au jeudi 30 novembre. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23 à Alger. Une centaine d'œuvres en noir et blanc sur la vallée du Mzab et du Sud d'Algérie: Enfance, vie dans les ksour, travail de la terre et des palmeraies, récoltes, inondations, partage des eaux, l'identité des autochtones et des communautés.

MUSEE
Visite guidée gratuite au musée Bardo d'Alger avec l'association des guides touristiques de la wilaya d'Alger. Samedi 02 décembre. 10h. Contact: 0556 017 912

SERBIE
Concert serbo-algérien Sérénade à l'amitié.
- Opéra Boualem-Bessaih d'Alger: le lundi 04 décembre.
- Théâtre régional d'Oran: le mercredi 06 décembre. Musique classique et andalouse, variété avec la chanteuse Jadranka Jovanovic, le baryton Oliver Njego, le chanteur Noureddine Saoudi, le pianiste Nikola Rackov sous l'orchestration de l'ensemble Khalil Baba Ahmed. 19h. Accès: 800 DA.

PATRIMOINE
- Conférence L'argile, un phénomène ? par Ramdane Boudjenah de l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger. Aspects technologiques du matériau. Samedi 09 décembre. 11h.
- Conférence Restauration de la mosaïque in situ par Mohamed Cherif Hamza, docteur en archéologie antique. Samedi 16 décembre. 11h.
Dar essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Manal Gherbi en concert En toute intimité. Le vendredi 08 décembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès: 800 DA. Son premier spectacle de musique sanâa, hawzi, melhoun... et musiques du monde.

FLAMENCO
Atelier de danse flamenco avec la danseuse Samara. Du jeudi 07 au samedi 09 décembre. Institut Cervantes d'Alger. Une session de deux heures chaque jour ouverte à tous les niveaux. Renseignement: 021 63 38 02.

HUMOUR
One Man show Mon rêve de Zahreddine Djouad. Samedi 09 décembre. 16h. Ibn Zeydoun, Alger. Le grand retour de l'humoriste pour une heure et plus de rire garanti. Zahro vous porte avec lui dans son rêve de jeunes algériens.

ART
L'artiste Amina Benboureche expose Cycles jusqu'au vendredi 15 décembre. Institut culturel italien d'Alger. Réalisation d'illustrations graphiques sur différents supports.

2e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE PHARMACIE

L'expertise du pharmacien est déterminante pour une politique de santé performante

L'expertise du pharmacien pour un meilleur accès aux médicaments, constitue l'un des "déterminants majeurs" de toute politique de santé performante, solidaire et équitable, a souligné à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui.



Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 2ème Congrès de la Fédération algérienne de pharmacie, qui se déroule sous le thème: "Expertise du pharmacien pour un meilleur accès aux médicaments", M. Hasbellaoui a affirmé que ce thème "est un sujet d'une cruciale importance, car, a-t-il dit, il s'agit là de l'un des déterminants majeurs de toute politique de santé performante, solidaire et équitable". C'est un sujet "d'autant plus important que notre pays connaît une transition socioéconomique qui n'a pas été sans mettre à jour des dysfonctionnements majeurs dans les mécanismes régissant l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques et partant, dans la capacité à satisfaire une demande que façonnent l'évolution épidémiologique et l'accès généralisé aux services de santé", a-t-il relevé.

Il a rappelé, à ce propos, que "la politique pharmaceutique mise en place au milieu des années 1990 et qui avait vocation à casser la logique de la pénurie cyclique et à jeter les fondements d'une dynamique de production locale des médicaments, nécessite aujourd'hui d'être revisitée et adaptée à l'effet de consolider les acquis et de corriger les dommages collatéraux dont le moindre n'est sans doute pas la forte pression financière que supporte le budget de l'Etat en termes de disponibilité et celui de la sécurité sociale en matière de remboursement".

Evoquant, dans le même cadre, le projet de nouvelle loi sanitaire, le ministre a réitéré la "ferme intention des pouvoirs publics de faire en sorte que la traduction juridique de la nouvelle politique pharmaceutique assure la mise en place de mécanismes novateurs".

Ce nouveau cadre juridique "a pour objectif principal de mettre le patient à l'abri des aléas de l'approvisionnement du marché induits par les différentes contraintes pouvant générer des retards préjudiciables à sa santé", a-t-il souligné. Le projet de nouvelle loi vise, en outre, d'""encourager la production locale des médicaments, promouvoir la prescription et la consommation des médicaments génériques, normaliser les protocoles thérapeutiques, et assurer l'approvisionnement du marché au moindre coût par de nouvelles conditions techniques à l'importation basées sur le principe de la responsabilité du laboratoire fournisseur", a ajouté M. Hasbellaoui.

Il a expliqué que pour les pouvoirs publics, la mise en place de cette politique pharmaceutique "va dans le sens des orientations claires affichées notamment dans le domaine de la promotion d'une industrie locale du médicament. Une industrie locale qui a non seulement vocation à sécuriser l'approvisionnement du marché en médicaments essentiels et vitaux, mais aussi à les rendre disponibles à des coûts accessibles et supportables par la collectivité".

Il a relevé, en outre, que les thèmes à l'ordre du jour de ce congrès "sont d'une brulante actualité. Qu'il s'agisse des modalités de fixation des prix, de l'informatisation du circuit des médicaments, de la lutte contre l'antibio-résistance ou de la place des médicaments innovants, ils concernent tous des chantiers prioritaires dont certains sont largement entamés, comme la lutte contre la résistance aux anti microbiens". M. Hasbellaoui a fait part, par la même occasion, de l'existence d'un partenariat entre son département et le secteur de la poste et des technologies de l'information à travers la mise en place d'un projet relatif au développement et à la mise en place d'un système d'information de gestion des pharmacies hospitalières (gestion du Circuit du médicament) avec intégration d'un outil d'aide à la décision au niveau local et central.

L'objectif de ce partenariat est d'"assurer la traçabilité du circuit du médicament de l'approvisionnement à sa prise par le malade, améliorer la prise en charge médicamenteuse du patient, porter les procédures d'assurance qualité et les bonnes pratiques de pharmacie, avec intégration de l'aide à la prescription".

Il s'agit, également, de "remonter les données et les alertes vers la tutelle: DSP (Direction de santé de wilaya) et le ministère de la Santé, optimiser les couts par une meilleure gestion des prévisions, et élaborer des tableaux de bord ad hoc pour la supervision et l'aide à la décision sur trois niveaux (établissement, direction de wilaya et le ministère)", a-t-il indiqué.

A cet effet, il a soutenu que les communications ainsi que les débats qui vont caractériser les travaux de ce congrès vont être l'occasion d'un "large échange d'expériences en confrontant les approches et les différents modèles en vigueur et permettront ainsi au pharmacien de mesurer toute la responsabilité qui est la sienne ainsi que la place centrale qu'il occupe dans la chaine des soins et de l'utilisation sécurisée et optimisée des médicaments".

LE PRÉSIDENT DE LA FAP, PR. REDA DJIDJIK, L'A AFFIRMÉ :

Le pharmacien demeure un acteur clé en matière de santé de proximité

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), Pr. Reda Djidjik, a affirmé à Alger, que le pharmacien "demeure un acteur clé en matière de santé de proximité", mais se doit d'être au diapason des mutations qui connaissent le secteur et la société.

Le pharmacien est et demeure un acteur clé en matière de santé de proximité du fait de sa présence dans toutes les régions du pays, y compris les zones enclavées, a précisé Pr Djidjik dans une allocution lors du 2éme Congrès national, affirmant que les mutations que connaissent le secteur et la société lui imposent de nouvelles missions.

Il a affirmé, à cette occasion, que la FAP a pour vocation d'assurer le soin au patient à travers son accompagnement et son orientation en matière de médicaments à prendre et d'éducation sanitaire.

Affirmant que le patient d'hier n'est pas celui du XXIe siècle, il a expliqué que ce dernier est exposé à de nouvelles pathologies, et est plus informé sur les progrès du domaine médical, ce qui l'amène à être plus exigeant en termes de qualité de soin. Soulignant que la FAP regroupe tous les spécialistes en pharmacie, il a ajouté qu'elle représente une plate-forme d'échange d'expériences et de connaissances et assure la formation continue et la recherche scientifique dans divers domaines, contribuant ainsi, dans l'amélioration de la santé et de la prospérité du citoyen. A cet effet, le Pr. Djidjik a appelé à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour réunir les conditions à même de permettre de mener à bien cette mission et établir des relations de partenariat solides.

Le président de la FAP s'est félicité de la dynamique des membres du comité scientifique en termes de l'élaboration d'importantes thématiques lors de ce congrès de 3 jours, telles que les soins pharmaceutiques, le rôle de la pharmacie hospitalière, les modalités de fixation des prix des médicaments, et l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

Rencontre internationale sur le traitement de la douleur les 25 et 26 novembre à Oran

Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Plus de 40 communications sont programmées à cette occasion, et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr. Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du CHUO.

-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran

Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Cette édition propose deux thèmes: "Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale" et "Les fractures du coude chez l'enfant".

«Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication", a-t-on souligné.

Un riche programme est concocté pour les 3 jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



TENNIS / TOURNOI OPEN DE SAINT-GRÉGOIRE :

l'Algérienne Boukholda directement dans le tableau final (Organisateurs)

LA JOUEUSE de tennis algérienne Houria Boukholda intègrera directement le tableau final de l'Open de Saint-Grégoire, un tournoi international "juniors" de grade 5, prévu du 4 au 9 décembre 2017 en Bretagne (France), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Une compétition en salle, sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Saint-Grégoire, ayant drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Britannique Indianna Spink (641e), ainsi que les Néerlandaises Margriet Timmermans et Kim Hansen, respectivement 509e et 659e. Les qualifications débuteront le 2 décembre, mais non concernée par cette phase, Boukholda (1111e mondiale) ne fera son entrée en lice que deux jours plus tard, au premier tour du tableau final.

TENNIS / TOURNOI ITF "EAST AFRICA" AU KENYA :

L'Algérien Reguig directement dans le tableau final

LE TENNISMAN algérien Samir Hamza Reguig intègrera directement le tableau final du "East Africa", un tournoi du Circuit ITF "juniors", prévu du 4 au 9 décembre 2017 à Nairobi (Kenya), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Une compétition de grade 4, prévue sur les courts en terre battue du Nairobi Tennis Club, ayant drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial "juniors", notamment le Danois Holger Vitus Nodskov Rune (334e), l'Ukrainien Eric Vanshelboim (394e) et le Britannique Zyaan Ahmed (503e). Les qualifications débuteront le 2 décembre, mais non concerné par cette phase, le jeune algérien (2568e mondial) ne débutera que deux jours plus tard, au premier tour du tableau final, contre un adversaire qui reste à déterminer.

ATHLÉTISME / IAAF :

Le Qatari Barshim et la Belge Thiam meilleurs athlètes de l'année 2017

LE QATARI Mutaz Essa Barshim chez les hommes et la Belge Nafissatou Thiam chez les dames ont été désignés athlètes de l'année 2017 lors de la soirée de gala de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), organisée vendredi à Monaco. Barshim, deuxième sauteur en hauteur de tous les temps (2,43 m) et médaillé d'or aux Mondiaux de Londres en août, succède à la légende du
sprint Usain Bolt, parti à la retraite à l'issue de la saison et sacré à six reprises (2008, 2009, 2011, 2012, 2013, 2016), un record. Barshim a devancé le Sud-Africain Wayde Van Niekerk, détenteur du record du monde du 400m (43 sec 03) et champion du monde à Londres, et le Britannique Mohamed Farah, vainqueur cette année sur 10.000m (avec l'argent sur 5.000m) avant d'abandonner la piste pour les courses sur bitume. Bolt s'est, de son côté, vu décerner le "prix du président".Thiam, championne olympique et du monde de l'heptathlon et qui avait été désignée en 2016 "étoile montante de l'année", l'a elle emporté face à la Grecque Ekaterini Stefanidi, médaillée d'or aux JO-2016 et aux Mondiaux de Londres au saut à la perche, et l'Ethiopienne Almaz Ayana, championne olympique et du monde du 10.000m et "athlète de l'année" en 2016.

HANDI-BASKET / CAN-2017 :

La sélection algérienne dames sacrée championne, les messieurs vice-champions

L'équipe nationale algérienne dames de handi-basket a conservé son titre de championne d'Afrique, en battant vendredi à Durban, son homologue de l'Afrique du Sud 53-25, mi-temps (35-12), tandis que les messieurs ont été déchus de leur titre par le Maroc (32-63).

Dans une finale à sens unique, les coéquipières de la capitaine Djamila Khamgani n'ont éprouvé aucune difficulté pour dominer les Sud-Africaines sur tous les plans (technique, tactique, condition physique), confirmant ainsi leur suprématie continentale. Avec cette consécration, les Algériennes valident leur billet pour le Championnat du Monde prévu l'année prochaine en Allemagne, une année après leur qualification historique aux jeux Paralympiques de Rio 2016." Notre objectif était de conserver notre trophée acquis en 2015 en Algérie et confirmer notre valeur. Au début du tournoi, nous avions des appréhensions sur le Zimbabwe et Kenya que nous n'avons jamais vu jouer, mais après le 1er tour, on a constaté qu'aucune équipe ne pouvait nous priver du sacre", a indiqué l'entraineur national, Djawad Zigh, en rendant un vibrant hommage aux joueuses qui ont



confirmé leur valeur au niveau africain. Ce sacre continental permet à la sélection algérienne de participer pour la première fois de son histoire au Championnat du Monde, prévu à Hambourg en Allemagne en 2018." Maintenant, les filles vont partir en Allemagne pour découvrir une nouvelle expérience et se mesurer au niveau mondial pour apprendre un peu plus. Nous allons là-bas beaucoup plus pour améliorer notre niveau", a souligné l'entraineur national qui espère au passage que son équipe allait bénéficier d'une bonne préparation en vue du rendez-vous mondial.
De son côté, l'équipe algérienne messieurs a échoué à conserver son titre remporté en 2015, en s'inclinant en finale face au Maroc sur un score large 63-32 (mi-temps 18-28).Dans une rencontre très difficile, le cinq algérien n'a à aucun moment réussi à rivaliser avec son homologue marocain, constitué de joueurs évoluant dans le championnat de France. Pourtant, les Algériens s'étaient imposés face au même adversaire (56-52) lors de la phase de poules. L'effort physique fourni par les joueurs algériens lors de la demi-finale gagnée face aux Sud-Africains a eu raison de la prestation générale de l'équipe qui a flanché sur le plan physique en finale.

RÉSULTATS DES FINALES ET MATCHS DE CLASSEMENT:

Messieurs:
Algérie - Maroc
32-63
Dames:
Algérie - Afrique du Sud
53-25 .

KARATÉ-DO / OPEN MONDIAL 2017 À OKINAWA :

Abdelmadjid Djebab (directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports)

" AUCUN ACCORD N'A ÉTÉ DONNÉ AUX ATHLÈTES ALGÉRIENS"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abdelmadjid Djebab a formellement démenti vendredi l'implication du ministère dans l'engagement de quatre athlètes algériens (3 messieurs et une dame) à l'Open Mondial 2017 de karaté-do, prévu les 25 et 26 novembre à Okinawa (Japon)."Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a donné aucun accord pour permettre à des athlètes algériens de participer à l'Open Mondial au Japon", a affirmé Djebab, en précisant que "les services du MJS n'ont reçu aucune demande dans ce sens"."La réglementation exige des délégations sportives nationales de saisir le ministère pour toutes les sorties officielles, en présentant un dossier complet et détaillé, dans des délais bien précis, concernant la nature de leur mission", a rappelé le directeur général des sports au MJS, ajoutant que "ce n'est qu'après l'étude de ce dossier par les services concernés de la tutelle qu'une réponse (d'acceptation ou de refus) est notifiée aux fédérations".Djebab a assuré également que "même la Fédération algérienne de karaté n'a pas été saisie pour cette participation", alors que l'athlète Racha Bensaïb avait affirmé qu'elle et ses trois coéquipiers Ismaïl Rabehi (kata), Salah-Eddine Sekkour (kata) et Hocine Daïkhi (+84 kg / kumité), ont été "autorisés par le ministre à prendre part à cette compétition", à condition de ne pas évoluer sous l'emblème de la Fédération mondiale. ''Le ministre de la Jeunesse et des Sports nous a donné son accord pour participer à cette compétition, à condition de ne pas évoluer sous l'emblème de la Fédération mondiale. C'est pour cette raison que nous avons opté pour le club parisien'', avait indiqué l'athlète, mercredi, à l'APS.''L'Open d'Okinawa regroupera les meilleurs karatekas de la planète. Chaque pays sera représenté par cinq ou six athlètes au maximum. La Fédération mondiale de karaté (WKF) finance cette compétition et les titres seront comptabilisés pour le classement mondial et olympique'', avait-elle ajouté. Racha Bensaïb avait expliqué la participation des Algériens à ce tournoi sous les couleurs du club français SPN Paris par le fait que la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) est actuellement suspendue par la WKF.L'instance mondiale de karaté avait décidé de suspendre la FAK, après avoir demandé au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de "faciliter" l'organisation d'une assemblée élective et de trouver dans "un délai de 45 jours" une solution aux "dysfonctionnements" que vit la FAK depuis plusieurs mois. Aboubaker Mekhfi a été désigné fin mai par le MJS à la tête d'un directoire pour gérer les affaires de la FAK en attendant l'organisation d'une assemblée générale élective, une décision considérée "en contradiction" avec les textes et règlements de la Fédération mondiale de karaté et de la charte olympique.

ISMAÏL RABEHI ET SALAH-EDDINE SEKKOUR DÉJÀ ÉLIMINÉS

LES ALGÉRIENS Ismaïl Rabehi et Salah-Eddine Sekkour ont été éliminés de l'Open mondial d'Okinawa (Japon) de karaté-do, qui se dispute samedi et dimanche, après leur défaite lors de la première journée en éliminatoires. L'athlète Ismaïl Rabehi (kata), exempté du premier tour de la poule N.2, a perdu face au Japonais Uemura Takuya. L'autre Algérien, Salah-Eddine Sekkour, qui figure dans la même catégorie mais dans la poule 3, a été éliminé par l'Espagnol José-Manuel Carbonell. Leurs compatriotes Hocine Daïkhi (+84 kg / kumité) et Racha Bensaïb (+68 kg / kumité) entreront en lice dimanche. Daïkhi défiera au premier tour de la poule 1, le Norvégien Ismaïl Bellemkhannate, alors que Bensaïb, exemptée du premier tour de la poule 1, sera opposée à l'Anglaise Kakitie Patience. Les Algériens éliminés auront l'occasion de jouer les repêchages pour la 3e place. Etant donné que la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) est suspendue par la Fédération mondiale de la discipline (WKF), les Algériens participent à ce tournoi avec le club de SPN Paris (France).

MC ALGER – USM ALGER (J-3) :

Le match a déjà commencé dans les quartiers d'El Bahdja

Grave dérapage auquel on est en train d'assister dans les rapports entre les supporters des deux voisins, le MCA et l'USMA avant quelques jours du big derby algérois.



Les fans des deux clubs, qui sont connus pourtant pour leur fair-play étant donné que les rencontres de leurs équipes ne sont jamais sortis du cadre sportif, ont engagé « une bataille des murs » qui commence à prendre d'autres proportions. Dans les fiefs des deux clubs, notamment à Bab El Oued et Soustara, deux quartiers populaires, les murs sont noyés par des ''slogans et contre slogans'' allant jusqu'à remettre en doute le nationalisme de l'une et de l'autre équipe. Le langage utilisé pour l'occasion, et c'est d'ailleurs une première dans l'histoire des derbies entre les deux équipes, défraye la chronique et risque de porter préjudices aux très bons rapports qui ont tout le temps régné entre mouloudéens et usmistes.Voilà qui met inutilement le feu dans l'ambiance qui prévaut avant le rendez-vous de mardi, un rendez-vous devenu très appréhendé en raison justement de ces dérapages qui sont en train de se produire dans les fiefs des deux équipes. Et pour éviter le pire, des voix commencent à s'élever dans le camp des deux formations pour appeler à la sagesse et surtout mettre un terme à cette bataille des murs, surtout que les propos utilisés sont déjà assimilés à une incitation à la violence. À propos toujours du derby, prévu pour mardi au stade du 5-Juillet à partir de 17h45, la direction du complexe olympique à décidé d'avance de 24 heures l'opération de la vente des billets qui débutera désormais dès demain matin. La même direction a imprimé pas moins de 60 000 billets qui seront partagés équitablement entre les galeries des deux antagonistes, soit 30 000 billets pour chaque galerie. Cela se passe au moment où les entraîneurs des deux clubs sont passés à la vitesse supérieure dans la préparation du derby que les Usmistes en particulier abordent dans une conjoncture difficile engendrée par leurs récents mauvais résultats, eux qui restent sur deux défaites, de surcroît à domicile, et qui leur ont valu de s'éloigner davantage du podium, même s'ils comptent encore trois matchs en retard.

WALID MESLOUB (INTERNATIONAL ALGÉRIEN DU FC LORIENT) :

"J'espère que Majder apportera ce qu'il manque à la sélection algérienne"

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du FC Lorient Walid Mesloub a exprimé son souhait de voir le nouveau sélectionneur des Verts Rabah Madjer apporter "ce qu'il manque à la sélection nationale", sortie sans gloire des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

"C'est une icône en Algérie, quelqu'un de respecté et qui a fait rêver tout le pays. Avec son passé, son vécu et son professionnalisme, j'espère de tout cœur qu'il apportera ce qu'il manque à cette sélection : de la stabilité, tout simplement", a indiqué Mesloub dans un entretien au magazine France football. Rabah Madjer a été nommé à la tête des Verts en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, avec l'objectif de disputer les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019).Interrogé sur le récent fiasco de la sélection algérienne dans la course au Mondial-2018, le milieu de terrain algérien a estimé que l'instabilité au niveau du staff technique qui en était l'une des principales causes.

"Changer quatre, voire cinq fois de coach en l'espace d'un an et demi, ce n'est pas très professionnel.

On peut dire ce qu'on veut, les résultats, on les voit sur le terrain. Il y a des nations qui ont des entraîneurs qui restent en place même quand il y a des moments difficiles, et au final, elles obtiennent des résultats positifs" a t-il souligné. "Nous, à chaque fois qu'il y a un résultat négatif, tout est remis en question. Et cela ne nous fait pas avancer, la preuve.

Ca m'a vraiment laissé un goût amer. Mais ce qui me rend le plus fou, c'est de voir la qualité des joueurs.

Les Brahimi, Mahrez et Bentaleb évoluent dans des Championnats majeurs, mais quand on observe les matchs en sélection, on se dit que le problème est bien plus profond." a t-il observé. Agé de 32 ans, Mesloub est resté à Lorient sans jouer depuis un an et demi, handicapé par une blessure au pubis. Désormais rétabli, il espère repartir de l'avant. En sélection algérienne, Mesloub n'est plus convoqué depuis 2015.

ASM ORAN :

Le nerf de la guerre fait cruellement défaut, Le club au bord de l'asphyxie

L'ASM ORAN est l'une des très rares formations des deux Ligues professionnelles à ne disposer du moindre sponsor à même de lui permettre, un tant soit peu, de régler ses problèmes financiers qui vont en s'accumulant cette saison.

Cette situation plonge le club de Ligue deux algérienne dans la crise, et cela commence à se répercuter négativement sur le parcours de l'équipe en championnat où elle n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise au coup de sifflet final de la compétition. Pis, la direction de l'ASMO vient d'éviter de justesse une grève des joueurs à laquelle ces derniers ont failli recourir pour réclamer le paiement des arriérées de leurs salaires et primes de matchs. Il a d'ailleurs fallu l'intervention du président de la section football, Larbi Oumamar, pour tempérer les ardeurs de ses protégés, mais sans pour autant s'engager à leur régulariser leur situation financière dans un délai précis. Et même si le responsable oranais a réussi à convaincre les joueurs à poursuivre le travail d'autant que l'équipe est concernée par le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie en affrontant les voisins de l'OM Arzew, il n'en demeure pas moins que le spectre de la grève y plane

toujours. Oumamar est conscient d'ailleurs de la passe difficile que traverse son club, qui n'arrive pas à honorer ses engagements envers ses joueurs, même si la masse salariale n'est pas aussi significative par rapport aux autres formations des deux premiers paliers. Le club fonctionne seulement grâce à l'apport des autorités locales et certains dirigeants, un apport qui ne peut évidemment couvrir les besoins de l'équipe. Toutes nos tentatives pour signer des contrats de sponsoring sont vouées à l'échec. Apparemment, l'ASMO n'attire plus les opérateurs économiques , déplore Oumamar dans une déclaration à l'APS. Dans la foulée, tous les espoirs sont placés sur le retour aux affaires du club de Mohamed Saadoune, l'ex-président de section et dont l'apport financier personnel a toujours été déterminant.

Actionnaire majoritaire au sein de la société sportive par actions du club de Medina Jdida, ce dirigeant, qui avait quitté le navire oranais en fin de saison passée, avait promis récemment de faire son come-back dans les prochains jours.

LIGUE 2 MOBILIS/ MCE EULMA :

Rahmouni nouvel entraineur

LE TECHNICIEN Mourad Rahmouni est devenu le nouvel entraineur du MCE Eulma en remplacement de Aziz Abbas, démissionnaire, a appris l'APS vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football. Rahmouni qui a débuté la saison sur le banc de la JS Kabylie (Ligue 1), travaillera avec son compère Faouzi Moussouni. Après le départ de Aziz Abbas, la direction a confié l'intérim à l'entraineur des gardiens de but Fayçal Denni.La formation des "Babiya" reste sur une défaite concédée à domicile face au leader de l'AS Ain-M'lila (0-1) dans le cadre de la 12e journée du championnat. Les Eulmis accueilleront samedi au stade du 8-mai 1945 de Sétif la formation de l'IRB Ain Lahdjar (inter-régions) comptant pour le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie.

CHAMPIONNAT DU QATAR DE FOOTBALL (9E JOURNÉE) / AL SADD:

Bounedjah sort sur blessure

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien d'Al Sadd Baghdad Bounedjah s'est blessé lors du match au sommet de la 9e journée du championnat qatari de première division (QSL) contre le leader Duhail SC (2-4) vendredi à Doha.Le buteur algérien est sorti sur blessure à la 42e minute de la partie remplacé par son coéquipier Salem Al Hadjri. Il avait auparavant inscrit le but d'égalisation de son équipe (1-1) à la 12e minute de la première période. L'entraineur brésilien d'Al Sadd Jesualdo Ferreira qui a regretté la blessure de son attaquant algérien, a révélé que Bounedjah souffre de la même blessure contractée lors de la Supercoupe qui l'a éloigné des terrains plusieurs semaines.

Le coach d'Al Sadd n'a pas précisé la durée de l'indisponibilité du buteur algérien.Suite à la défaite essuyée face au leader Duhail SC, dirigée par l'Algerien Djamel Belmadi, Al Sadd est désormais distancé de quatre points par son adversaire du jour en attendant le déroulement des rencontres des poursuivants prévues hier.

SOULIER D'OR:

Messi, sacré pour la 4e fois

LIONEL MESSI a assuré qu'il continuait à s'améliorer avec l'âge à l'heure de recevoir vendredi le Soulier d'Or de meilleur buteur des grands championnats européens, remporté la saison dernière avec le FC Barcelone.

Messi a obtenu le quatrième Soulier d'Or de sa carrière en terminant "pichichi" (meilleur buteur) du Championnat d'Espagne la saison dernière avec 37 buts. Au classement du Soulier d'Or, qui prévoit des coefficients en fonction du classement UEFA des différents championnats, "la Puce" a devancé l'attaquant néerlandais Bas Dost (Sporting Portugal, 34 buts) et le Gabonais Pierre-EmerickAubameyang (Dortmund, 31 buts).Déjà lauréat de ce trophée en 2010, 2012 et 2013, l'Argentin de 30ans égale ainsi le record de Cristiano Ronaldo, sacré en 2008, 2011, 2014, 2015. Et Messi succède à son équipier et ami Luis Suarez, récompensé en 2016 et qui lui a remis le trophée vendredi. Cette saison, "la Puce" est à nouveau en tête du classement des buteurs de la Liga avec 12 buts en autant de journées.

Convaincu que la terre est plate, il construit une fusée artisanale pour le prouver



MIKE HUGHES en est convaincu: la Terre est plate et entourée d'un mur de glace. Il est prêt à risquer sa vie pour le prouver.
Mike "Mad" Hughes n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2014, il avait déjà effectué un vol avec une autre fusée fabriquée "maison".
L'engin avait décollé sur une quinzaine de mètres avant d'exploser en plein vol. Il avait réussi à s'échapper en parachute, rappelle le Sun.
Mike Hughes est aujourd'hui convaincu que notre planète est plate.
Il veut aussi le prouver dès ce week-end grâce à sa fusée artisanale, qu'il doit faire décoller depuis le désert de Mojave en Californie. Il espère atteindre les 550 mètres d'altitude à près de 800 km/h, durant 1,6 km de distance.

20.000 EUROS

"Je ne crois pas la science. Je connais l'aérodynamique, la dynamique des fluides et la façon dont les choses évoluent dans l'air. Mais ce n'est pas de la science, c'est juste une formule", a déclaré Mike Hughes.
Mike Hugues, chauffeur de limousine au quotidien, a dépensé 20.000 euros pour construire son engin.
"C'est effrayant, mais aucun d'entre nous ne sortira vivant de ce monde", a conclu l'homme de 61 ans.

ENVIE D'AILLEURS? UN VILLAGE SUISSE VOUS PAIE POUR Y HABITER



SI VOUS AVEZ TOUJOURS rêvé d'habiter dans les montagnes suisses, cet article est fait pour vous.Albinen est une commune suisse du canton du Valais. Et ce petit village perdu au milieu des montagnes se dépeuple dangereusement. Ainsi, il ne comptait plus que 241 âmes en 2016.

PLUS DE 20.000 EUROS PAR ADULTE

Pour faire face à cet exode, le maire de la commune, un certain Beat Jost, s'est aligné sur une initiative citoyenne pour faire revenir la population. Le temps presse, car comme le rapporte l'édition suisse de 20 minutes, l'école a dû fermer, faute d'écoliers. Dès lors, les autorités locales sont désormais prêtes à offrir 25.000 francs suisses (environ 21.400 euros) à quiconque viendrait poser ses bagages dans leur village. Plus de 20.000 euros par adulte et 8.600 euros par enfant, voilà qui donne de quoi réfléchir.
S'il n'y a logiquement que peu d'emplois à offrir au sein du village, le quotidien suisse précise que l'endroit n'est qu'à une demi-heure du site industriel de Viège et de la ville de Sion, chef-lieu et ville la plus peuplée du canton du Valais. De plus, Beat Jost assure qu'il dispose de moult terrains à bâtir. Bref, y faire sa vie est donc possible.

QUELQUES CONDITIONS

Vous devrez cependant remplir quelques conditions pour bénéficier de cette offre alléchante. Tout adulte qui souhaite emménager à Albinen doit être âgé d'au moins 45 ans. Et il s'engage à y rester au moins dix ans. Et puis, qui sait, pour la vie?

Elle récolte 160.000 dollars pour un SDF qui lui a donné ses 20 derniers dollars



KATE MCCLURE, 27 ans, a récolté plus de 160.000 dollars (135.000 euros) pour un sans-abri qui lui avait apporté son aide.
C'est une rencontre magnifique relayée par le NY Post et News.com.au.
Il y a quelques jours, Kate McClure s'est aperçue qu'elle n'avait plus d'essence alors qu'elle se rendait chez un ami à Philadelphie. Le destin s'est chargé du reste...
En se dirigeant vers la station service la plus proche, elle est tombée par hasard sur Johnny Bobbit Jr.
Cet ex-marin et pompier, devenu sans-abri, lui a donné ses 20 derniers dollars (16 euros) pour lui payer de l'essence afin qu'elle puisse rentrer chez elle. Le SDF ne lui a rien demandé en retour. "J'étais sous le choc", se souvient Kate McClure.

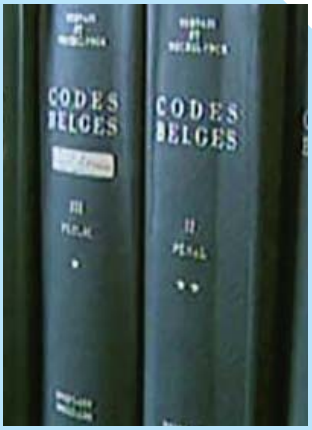
GoFundMe

Émus par cet élan de générosité exceptionnel, Kate McClure et son compagnon Mark D'Amico ont retrouvé Johnny Bobbit Jr. "Nous lui avons donné un gros sac rempli de choses, il a ouvert les barres de Granola et nous en a offert une", poursuit-elle.
Ce n'est pas tout. Kate McClure a aussi lancé une collecte de fonds avec un objectif de 10.000 dollars (environ 8.000 euros)." Il veut vraiment trouver un emploi et je crois qu'avec un endroit pour pouvoir se laver tous les soirs et passer une bonne nuit, sa vie peut redevenir normale", a écrit Kate McClure sur GoFundMe.

"C'est fou!"

Résultat des courses: la cagnotte a aujourd'hui atteint plus de 160.000 dollars (plus de 135.000 euros).
"C'est fou! Nous sommes partis sur un pièce pour quatre à six mois et maintenant nous regardons pour un appartement à l'année", ajoute Mark D'Amico sur le site de Metro.
"Nous avons reçu deux dons distincts de 2.000 dollars (environ 1.600 euros). Une dame a même proposé de payer son loyer pendant un an".

Ces lois anciennes que vous ignorez sans doute



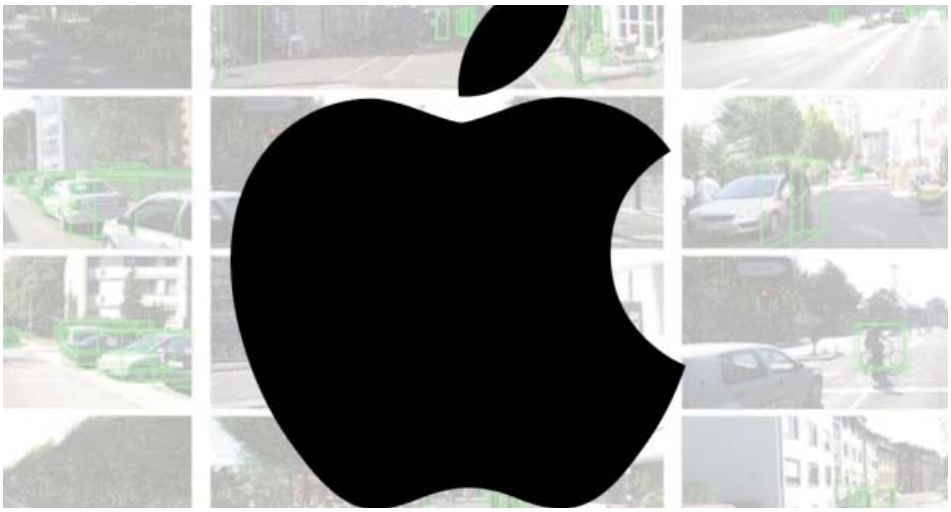
PLUSIEURS NORMES (très) anciennes ont résisté à l'évolution sociale et continuent d'exister dans notre pays.
Citer dans l'ordre les trois couleurs du drapeau belge, un jeu d'enfant? Vraiment? Noir, jaune et rouge!? Et bien non. L'article 193 de la Constitution précise que "la nation belge adopte les couleurs rouge, jaune et noire, et pour armes du royaume le lion Belgique avec la légende: l'union fait la force."
Le pays du surréalisme est l'unique au monde dont les couleurs du drapeau ne suivent pas l'ordre établi par la Constitution, précise RTL Info.
Si vous faites malheureusement l'objet d'une saisie, sachez que l'on ne pourra embarquer certains de vos animaux. Les chèvres, poulets, vaches et cochons étant considérés "comme essentiels à la survie d'une famille", commente François Xavier, assistant à la faculté de droit de l'université de Namur.

Ni appliquées ni abrogées

En revanche, les chevaux de trait, les bœufs et les chiens peuvent être réquisitionnés pour les convois militaires. "Ces normes ne sont plus appliquées, mais continuent d'exister car elles n'ont pas été abrogées. Les textes ne sont pas figés, ils sont interprétés au fur et à mesure des évolutions sociales."

Apple améliore une technologie essentielle aux voitures autonomes

La firme californienne vient de publier un article scientifique qui semble démontrer qu'elle a mis au point une nouvelle approche pour utiliser les LiDAR de manière optimale dans les voitures autonomes.





Le géant de Cupertino vient de dévoiler VoxelNet. Ce n'est pas le nom de code de son futur smartphone. Non. C'est le nom de la méthode mise au point par Apple et décrite par deux de ses chercheurs dans un article scientifique publié le 17 novembre dernier.

UNE APPROCHE ORIGINALE

VoxelNet est au cœur du fonctionnement d'une voiture autonome puisqu'elle permet au véhicule d'identifier et localiser les voitures, cyclistes, piétons, etc. grâce à un LiDAR. Une caméra rotative présente sur toutes les voitures autonomes développées par les concurrents d'Apple et qui émet des rayons laser à 360°. Ces derniers vont ensuite rebondir sur les différents obstacles et revenir vers le LiDAR qui pourra ensuite déterminer la position et la distance des objets en question en fonction du temps mis par l'aller-retour. A partir de ces données reçues par le LiDAR, un ordinateur embarqué créé un nuage de points qui sont ensuite traités afin de déterminer si la voie est libre.

Là où la méthode d'Apple diffère c'est que ses ingénieurs utilisent un réseau neuronal pour gagner un temps et supprimer une étape. L'extraction des données et la prédiction sous forme de boîtes sont regroupées. Pour être plus précis, « VoxelNet divise un nuage de points en des voxels 3D (un ensemble de pixel en 3D, des sortes de cubes donc, NDLR) espacés de manière égale. Elle transforme ensuite un groupe de points au sein de chaque voxel en une représentation unifiée ». Cette approche permet de décrire le nuage de points « comme une représentation volumétrique détaillée » de l'environnement qui est ensuite soumise au réseau neuronal en charge de la détection des objets (voitures, piétons, etc.)

Selon l'article d'Apple, qui n'a pas encore été approuvé par des pairs, cette approche est bien plus performante que les meilleures méthodes de détection 3D actuelles recourant à des LiDAR.

LE POIDS DE LA CULTURE DU SECRET

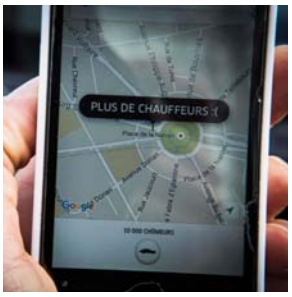
Après la confirmation par Tim Cook l'été dernier de l'intérêt d'Apple pour les voitures autonomes, cette publication prouve que les ingénieurs du géant américain progressent et trouvent des méthodes innovantes pour compenser le retard de leur entreprise dans le secteur.

C'est peut-être également la manifestation en surface d'une occupation frénétique sous la chape du secret qu'Apple maintient autour de toutes ses activités. Une politique du silence absolu qui va toutefois à l'encontre de son intérêt parfois. Elle contribue en effet à donner l'impression que la société de Tim Cook est en retard par rapport à la concurrence, à Google, Facebook ou encore Microsoft qui publient de nombreux rapports scientifiques chaque année. Pire, elle ne facilite pas le recrutement des meilleurs talents dans les sphères universitaires, même si le patron des recherches en intelligence artificielle d'Apple, Ruslan Salakhutdinov, continue de publier régulièrement dans le cadre de sa chaire à l'université Carnegie Mellon. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, la firme de Cupertino n'a, a priori, publié que trois articles pour l'heure. Le premier a fait date. Au point de se voir attribuer l'un des deux prix du meilleur article scientifique lors de la très courue conférence annuelle Computer Vision and Pattern Recognition.

D'AUTRES USAGES ?

Si pour l'instant les voitures autonomes sont les premières concernées par cette publication, la détection d'objets 3D utilisant les nuages de point peut également servir dans d'autres domaines. L'article des chercheurs d'Apple liste notamment les réalités virtuelle et augmentée parmi les secteurs qui peuvent en tirer parti. Or, Tim Cook a plus d'une fois signifié l'intérêt de sa société pour la réalité augmentée. Une rumeur récente veut même qu'Apple travaille activement à un casque AR qui pourrait être commercialisé dès 2020.

On sait qu'Apple est adepte de la diffusion de ses technologies au travers de ses gammes de produits. De là, à imaginer que les progrès réalisés par ses équipes dans le domaine des voitures autonomes se retrouvent demain dans nos smartphones et lunettes de réalité augmentée…



UBER : LES DONNÉES DE 57 MILLIONS D'UTILISATEURS PIRATÉES

UBER vient d'avouer qu'il avait été victime d'un piratage massif fin 2016. Ce dernier a permis à des cyberdélinquants de dérober une partie des données personnelles de 57 millions d'usagers et chauffeurs. Le service de VTC a cherché à étouffer l'affaire en acceptant d'acheter le silence des auteurs contre une rançon de 100.000 dollars.

Uber est sur la sellette depuis plusieurs mois, tant pour ses pratiques commerciales que pour sa culture d'entreprise.

Le service de VTC a été victime d'un vol massif de données en octobre 2016 qu'il a choisi de cacher en payant une rançon de 100.000 dollars.

L'entreprise s'expose désormais à des poursuites et des sanctions financières potentiellement très lourdes.

Malgré sa puissance et sa renommée mondiale, Uber a préféré verser une rançon à des pirates informatique pour acheter leur silence et tenter d'étouffer une affaire très embarrassante. Fin 2016, le service de voiture de transport avec chauffeur (VTC) a été la cible d'une intrusion sur des serveurs hébergés par GitHub qui a conduit au vol de données personnelles de 57 millions d'utilisateurs, dont près de 7 millions de chauffeurs Uber.

L'information vient seulement d'être rendue publique par l'entreprise suite à un article de Bloomberg révélant qu'au moment des faits, Uber a accepté de verser une rançon de 100.000 dollars pour que les pirates détruisent les données dérobées et gardent le silence sur cette affaire.

Dans un communiqué de presse diffusé dans la foulée de ces révélations, Dara Khosrowshahi, nouveau PDG d'Uber nommé en août dernier, se livre à une opération transparence en donnant des détails sur les conditions de ce piratage massif.

Les données des 57 millions de comptes Uber qui ont été compromis contenaient les noms, adresses de courrier électronique et numéros de téléphone. Parmi les victimes, figurent donc 7 millions de chauffeurs Uber, dont 600.000 d'entre eux basés aux États-Unis ont vu leur numéro de permis de conduire dérobé. Uber assure aujourd'hui que les pirates n'ont pas mis la main sur des informations bancaires, numéros de sécurité sociale, dates de naissance ou historiques individuels des trajets.

Uber a payé la rançon pour acheter le silence des cyberpirates

Voici comment le piratage s'est déroulé. Deux assaillants ont pu accéder à des comptes GitHub privés utilisés par des développeurs d'Uber et s'emparer d'identifiants et de mots de passe. Ils ont ensuite utilisé ces informations pour se connecter à un espace en ligne d'Uber sur le service cloud Amazon Web Services et sont tombés sur une base de données contenant les informations sur des clients et des chauffeurs. Ils ont alors pris contact avec l'entreprise pour la faire chanter et obtenir le paiement de la rançon.

MÉTAMATÉRIAUX :

Des forêts pour lutter contre les séismes

Ce mardi 19 septembre 2017, un puissant séisme a frappé le centre du Mexique, faisant plus de 200 morts et de nombreux dégâts Matériels. Il y a moins d'un an, Futura présentait des travaux qui pourraient, à l'avenir, aider à protéger populations et constructions. Des structures se comportant comme des métamatériaux pourraient en effet servir à bâtir des boucliers antisismiques pour protéger Nos villes et les centrales nucléaires des tremblements de terre. On pourrait même utiliser pour cela des arbres convenablement Plantés sous forme de forêts, selon des chercheurs.



Comme le prouve un article publié dans Scientific Reports par une équipe de chercheurs français et britanniques, la possibilité d'utiliser des structures se comportant comme des métamatériaux vis-à-vis des ondes élastiques se porpageant dans un solide continue d'être explorée. Avec des ondes lumineuses et les micro-ondes, les métamatériaux ont ouvert la porte à la réalisation d'un vieux rêve de l'humanité, l'invisibilité, en déviant la lumière de façon appropriée. Physiciens et mathématiciens avaient montré il y a quelques années qu'il est en théorie possible de dévier de manière semblable les ondes sismiques produites par les tremblements de terre. De quoi, peut-être, protéger des bâtiments, comme les centrales nucléaires du Japon, en les entourant d'un équivalent des boucliers d'invisibilité déjà réalisés avec des micro-ondes.

Pour obtenir ce résultat, il fallait notamment creuser des puits appropriés dans le sol, comme nous l'avions expliqué précédemment (voir l'article au bas de celui-ci). Toutefois, en y regardant de plus près, on remarque que la méthode n'est pas sans défaut.

Des ondes de Rayleigh déviées par des arbres

Les ondes déviées pour protéger un bâtiment peuvent détruire le voisin et, parmi les fameuses ondes sismiques en surface dite de Rayleigh bien connues des sismologues, certaines ont des longueurs d'onde suffisamment importantes pour ne pas être affectées par les systèmes d'invisibilité sismiques déjà envisagés. Heureusement, ces problèmes semblent pouvoir être surmontés en utilisant... des arbres !

Des expériences menées en France avec une petite forêt de pins non loin du campus de l'université Joseph-Fourier à Grenoble, jointes à des simulations numériques, confirment en effet que les arbres peuvent se comporter comme des résonateurs réémettant des ondes de Rayleigh dans une certaine bande de fréquences en réponse à l'arrivée de celles d'un séisme. Au final, elles sont envoyées en profondeur dans le sol, et ce même pour de grandes longueurs d'onde. Curieusement, la protection la plus efficace s'obtient avec des arbres plantés de façon dense et aléatoire. Elle s'améliore encore en couvrant une plus grande bande de fréquences si les arbres sont arrangés avec des hauteurs décroissantes.

Il y a pourtant un problème : pour le moment, le concept ne fonctionne que si les ondes arrivent de deux directions seulement. Mais les chercheurs sont confiants. Ils finiront par faire sauter ce verrou.

SÉISME : QUAND LES MÉTAMATÉRIAUX FONT BOUCLIER

Les tremblements de terre sont parmi les catastrophes naturelles les plus meurtrières. Et si les immeubles et autres habitations peuvent aujourd'hui être bâtis pour résister aux séismes, il reste compliqué de protéger une ville entière ou des constructions anciennes. Mais à en croire les travaux menés par une équipe internationale de chercheurs européens (France, Italie, Royaume-Uni), des métamatériaux pourraient constituer des boucliers efficaces pour protéger nos villes des secousses sismiques.

Le bouclier conçu - à partir de métamatériaux localement résonants et de cristaux phononiques - par l'équipe se présente sous la forme de deux ou trois rangées de cavités entourant les structures à protéger. Une configuration qui permet d'atténuer les ondes sismiques - ou une partie d'entre elles -, qu'elles soient de surface ou de volume. Les formes (en croix, en cylindre, etc.), les dimensions et les remplissages (acier, béton, caoutchouc, etc.) de ces cavités dépendent notamment du type de sol sur lequel est bâtie la structure. Ainsi par exemple, pour un sol fait essentiellement de sable et dans le cas d'ondes sismiques de basse fréquence, les cavités devraient atteindre une profondeur de 10 mètres. Elles devraient aussi être associées à du béton pour éviter un effondrement des sols avoisinants.

Mais pour passer de l'expérimentation 3D - comme cela a été le cas pour cette étude - à la réalité, il reste encore des difficultés à contourner. Il faudra notamment trouver la configuration qui s'adaptera à des sols et des sous-sols non uniformes, composés de matériaux aux propriétés diverses. Et étendre les propriétés protectrices du bouclier à une gamme de longueurs d'onde encore plus large.

Les étonnants concepts théoriques menant à ce que l'on appelle l'invisibilité pourraient aussi servir à protéger des bâtiments... contre les tremblements de terre. C'est ce que démontrent les chercheurs de l'institut Fresnel de Marseille, qui avaient déjà proposé ce principe contre les tsunamis.

Une idée qui pourrait aussi servir à réduire les vibrations d'une voiture.

Un souffle prométhéen traverse visiblement l'esprit de plusieurs Terriens depuis quelques semaines. Après Bill Gates et ses idées pour maîtriser les cyclones, certains imaginent maintenant de contrôler la puissance destructrice des séismes.

Ce sont les récentes propriétés des métamatériaux et les théories mathématiques décrivant la propagation des ondes à l'aide d'équations aux dérivées partielles qui inspirent un groupe de chercheurs travaillant aux universités d'Aix-Marseille et de Liverpool. Récemment, ces mêmes scientifiques avaient proposé de protéger les ports contre les tsunamis grâce aux concepts théoriques de l'invisibilité.

On peut en effet montrer par le calcul et à l'aide de simulations sur ordinateur que le trajet des ondes dans un milieu donné peut être modifié de manière à contourner un obstacle. Depuis quelques années, les chercheurs de différents pays ont pu mettre en pratique ces prédictions théoriques et réaliser de véritables dispositifs d'invisibilité dans le domaine des micro-ondes.

LES GÉOLOGUES AURONT LEUR MOT À DIRE

Leur dispositif ne peut rien contre les ondes de compression (ou ondes P, suites de compressions et de décompressions du sol dans le sens de propagation) ni de cisaillement (ou ondes S, déformations latérales perpendiculaires à la propagation). En revanche, il peut effectivement atténuer le troisième type d'ondes générées par un séisme, celles dites de surface. Or ces ondes, analogues aux rides à la surface de l'eau, sont justement celles qui ont les effets les plus destructeurs.

La réalisation pratique de dispositifs antisismiques devra cependant se plier aux contraintes issues de la géologie et les physiciens et mathématiciens devront tenir compte de l'avis des géologues. Des obstacles imprévus risquent donc d'être découverts et il est probablement encore trop tôt pour savoir si les réalisations seront à hauteur des espérances.

D'autres applications, probablement plus facilement réalisables dans un premier temps, peuvent s'imaginer, dans l'industrie automobile et en aéronautique, où des dispositifs similaires à ceux des chercheurs de l'Institut Fresnel pourraient supprimer les vibrations gênantes.

Des ours polaires massés sur une île à cause du réchauffement

Les touristes venus admirer en bateau les paysages glacés de l'Arctique russe ont d'abord cru voir de petits blocs de banquise sur la rive. Il s'agissait en réalité de 200 ours polaires en plein festin, affairés sur la carcasse d'une baleine.



« Nous étions tous estomaqués », témoigne Alexandre Grouzdev, le directeur de la réserve naturelle de l'île Wrangel, dans l'Extrême-Orient russe, où a eu lieu cet automne cette rencontre, « unique » selon lui.

Les ours polaires s'étaient rassemblés au bord de l'eau pour dépecer la carcasse d'une baleine échouée sur la rive. Le large groupe comprenait de nombreuses familles, dont deux mères suivies chacune par quatre oursons, une vision peu fréquente, explique M. Grouzdev à l'AFP.

Si un tel spectacle peut fasciner les touristes, pour les scientifiques, il illustre les conséquences du réchauffement, qui transforme l'habitat naturel des animaux, accroît la concurrence pour la nourriture et les rapproche des zones habitées.

Le changement climatique provoque la fonte des glaces plus tôt dans l'année et pousse les populations d'ours polaires de l'Arctique à passer plus de temps sur la terre ferme et à se rapprocher dangereusement des villages.

L'île Wrangel, située dans la mer des Tchouktches dans le nord-est de la Sibérie, est traditionnellement l'endroit où les ours polaires se reposent entre août et novembre, après la fonte des glaces et avant de pouvoir repartir à la chasse aux phoques. Elle est également considérée comme la principale zone de tout l'Arctique où ils donnent naissance à leurs petits.

MOINS DE PROIES

« Une baleine représente un véritable cadeau pour eux : plusieurs dizaines de tonnes » de nourriture, soit assez pour plusieurs mois, explique M. Grouzdev.

Les ours polaires sont de plus en plus nombreux à se rendre sur l'île Wrangel et ils y passent aujourd'hui en moyenne un mois de plus qu'il y a 20 ans en raison de la fonte des glaces, selon Eric Regehr, spécialiste de l'Université de Washington.

Cet automne, les observateurs en ont recensé 589, un nombre « anormalement élevé » et plus du double des estimations précédentes, s'inquiète M. Regehr.

Selon lui, la population d'ours polaires de la mer des Tchouktches, partagée entre la Russie et les États-Unis, reste « en bonne santé ».

Mais cela pourrait changer si le temps passé sur la terre ferme continue de s'allonger : car malgré l'existence de quelques sources de nourriture comme les boeufs musqués, les rongeurs ou même l'herbe, rien ne remplacera les apports en énergie de la chasse au phoque, essentielle pour la survie des ours polaires.

« La question est de savoir à partir de quand la population va commencer à ressentir les effets négatifs » du temps de plus en plus long passé sur la terre ferme, relève le scientifique. « Nous n'avons pas la réponse, mais ce seuil sera atteint » à un moment donné.

UN OURS À LA FENÊTRE

« Ce sont des animaux ingénieux et capables de s'adapter, mais le nombre d'ours polaires que nous avons aujourd'hui dans l'Arctique ne peut absolument pas être maintenu sur terre », avertit M. Regehr, car ils sont alors trop concentrés sur un espace restreint et aux ressources limitées en nourriture.

Selon le scientifique, la vision de 200 ours polaires agglutinés autour d'une carcasse de baleine est le signe de ce que nous réserve le futur : plus d'ours passant moins de temps dans la mer. Avec moins de proies marines à la clef. De cette situation résulte un conflit inévitable entre les ours polaires et les humains de la région.

Depuis mi-octobre, les ours polaires se rapprochent dangereusement du village de Ryrkaïpi, sur la terre ferme à 200 kilomètres de l'île Wrangel, à proximité d'un site où les morses aiment s'échouer.

Cette année, des centaines de morses sont morts en s'écrasant les uns sur les autres, il est possible qu'ils aient été dérangés par un prédateur, affirme Viktor Nikiforov, expert et coordinateur du centre russe des mammifères marins.

Certaines carcasses de morses ont flotté jusqu'au village et attiré des ours, dont l'un « a cassé la fenêtre d'une maison », raconte M. Nikiforov.

Le village de quelque 600 âmes a dû se mettre en alerte, interdisant aux enfants d'aller à l'école à pied et annulant certains événements publics.

Les habitants et les scientifiques ont ensuite utilisé des bulldozers pour éloigner les carcasses de morses du village.

« La concentration d'êtres humains et d'animaux dans la même zone augmente et il y a des conflits », résume M. Nikiforov.

« Nous ne pouvons pas stopper le changement climatique, mais nous pouvons (...) rendre la vie plus facile pour les ours polaires », en instaurant par exemple des patrouilles de surveillance et d'autres mesures de protection, souligne-t-il. « Avec les transformations que subit la nature, nous devons nous en soucier. »

Sécheresse historique en Espagne et au Portugal

FLEUVES PRESQUE à sec, incendies meurtriers, agriculteurs désespérés... l'Espagne et le Portugal affrontent une période de sécheresse intense et prolongée, un phénomène qui menace de devenir plus fréquent avec le changement climatique.

Depuis trois ans, il pleut moins que la moyenne sur les deux tiers de l'Espagne. Au Portugal, la sécheresse n'a jamais été aussi prolongée, selon les climatologues, et 94 % du territoire est désormais classé en « sécheresse extrême ». Les agriculteurs sont touchés de plein fouet.

« C'est une situation ruineuse », se désole José Ramon Gonzalez, petit éleveur de bovins de Galice, région du nord-ouest de l'Espagne.

Faute de pâture, il a dû acheter du fourrage dès juillet, quatre mois plus tôt que d'habitude, ce qui va lui coûter plusieurs milliers d'euros.

« Il y a des rivières, des sources qui sont asséchées et que ni moi qui ai 45 ans, ni mes parents, ni mes grands-parents, n'avions jamais vues s'assécher » dans cette région habituellement pluvieuse, raconte-t-il.Au 31 octobre, l'entité gérant les assurances agricoles espagnoles, Agroseguro, recensait 1,38 million d'hectares de céréales, de tournesols ou d'oliviers touchés par la sécheresse ou le gel en



Espagne, ce qui induit un coût de plus de 200 millions d'euros en indemnisations.

« C'est comme quand vous êtes malade : vous vous sentez impuissant, vous ne pouvez rien faire. Ici, la maladie s'appelle sécheresse », confie Vicente Ortiz, agriculteur et éleveur en Castille-La Manche, au sud de Madrid.Il affirme que sa récolte de céréales a baissé de 70 % par rapport à l'année dernière, et prévoit de récolter deux fois moins d'olives.

«De la culture des oliviers aux céréales, en passant par la vigne, toute l'agriculture souffre de ce manque d'eau dans notre région », constate Fremelinda Carvalho, présidente de l'Association des agriculteurs de Portalegre, au centre du Portugal.L'assèchement des cultures et des forêts favorise les incendies, qui ont fait 109 morts cette année au Portugal et cinq en Galice.

Conflits pour l'eau

Les retenues d'eau affichent des niveaux anormalement bas.

Au Portugal, 28 sur 60 étaient en octobre à moins de 40 % de leur capacité totale. Ce week-end, une centaine de camions de pompiers ont commencé à transvaser l'eau d'une retenue vers une autre, 60 km plus loin, qui alimente la ville de Viseu.

En Espagne, les retenues d'eau du Tage, fleuve qui se jette dans l'Atlantique à Lisbonne, étaient le 13 novembre à moins de 40 % de leur capacité moyenne.

Celles du Douro, qui a son embouchure à Porto, étaient encore plus basses, et celles du Segura, qui irrigue d'immenses serres au sud-est de la péninsule, étaient tombées à 13 % de leur capacité.

Le groupe énergétique Iberdrola a aussi vu sa production d'hydroélectricité en Espagne chuter de 58 % sur un an entre janvier et septembre, et les prix de l'électricité sont repartis à la hausse.

Cela alimente des conflits entre agriculteurs et entre régions pour l'usage de l'eau.Par exemple, l'aqueduc qui transvase l'eau du Tage vers le Segura, construit dans les années 1960 sous le dictateur Francisco Franco, est critiqué de toutes parts.

Antonio Luengo, directeur de l'agence de l'eau de Castille-La Manche, affirme que le Tage « ne peut pas le supporter ». Les eaux du Tage ont servi à développer dans le sud-est des cultures de fruits et légumes si intensives « que maintenant, il leur faut dessaler l'eau de la Méditerranée », dénonce-t-il.

Risques climatiques

Et de telles sécheresses risquent de s'accentuer à l'avenir.

«Depuis 1980, l'Espagne montre des signes de changement climatique, qui se sont accentués depuis l'an 2000 », souligne Jorge Olcina, géographe à l'université d'Alicante.

« Le climat de l'Espagne (...) tend à avoir des caractéristiques plus subtropicales : températures plus élevées et pluies plus rares et plus intenses.

Donc les risques climatiques liés aux températures - vagues de chaleur - et à la pluie - sécheresses et inondations - vont augmenter dans les prochaines décennies », prévient-il.

Julio Barea, porte-parole de Greenpeace, dénonce, lui, « une très mauvaise gestion » de l'eau par le gouvernement espagnol. « Les sécheresses doivent se gérer quand nous avons de l'eau », dit-il.

Il pointe les cultures et élevages intensifs trop gourmands en eau pour le climat méditerranéen, et l'irrigation d'arbres qui n'en ont pas nécessairement besoin, comme les oliviers ou les amandiers.

« Il faudrait construire davantage de barrages pour retenir l'eau quand il y en a », a estimé pour sa part Mme Carvalho, la représentante des agriculteurs portugais de la région de Portalegre.

Les gouvernements ont débloqué des fonds pour dédommager les agriculteurs, mais pour ces derniers, la seule solution viendra d'un retour de la pluie.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI

Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS DE L'ULCÈRE DE L'ESTOMAC ?



Le traitement de l'ulcère de l'estomac repose sur l'élimination de la bactérie Helicobacter pylori avec prescription d'antibiotiques durant plusieurs semaines. Des médicaments visant à réduire l'acidité gastrique sont également indiqués ainsi qu'un pansement gastrique afin de soigner les lésions et de protéger la paroi de l'estomac des substances irritantes, et ce, jusqu'à cicatrisation complète de l'ulcère.
Parallèlement, tous les aliments acides et irritants sont à proscrire : les épices, poivre, moutarde, piments, noix de muscade, mais aussi le café, le chocolat, etc.

Peut-on prévenir un ulcère de l'estomac ?

La bactérie Helicobacter pylori est tellement répandue (surtout là où l'hygiène est précaire), qu'il est difficile de prévenir un ulcère.
Mais le stress, le tabac et l'alcool sont connus pour être des facteurs favorisants. Les épices jouent également un rôle fragilisant, tout comme le café, le thé, les extraits de viande et les aliments gras.

Quels produits/soins faut-il arrêter pendant la grossesse?



Hammam... A oublier pendant la grossesse !

Il est déconseillé d'aller au Hammam pendant la grossesse, tout comme de fréquenter un sauna ou de se prélasser dans un jacuzzi ou autres bains chauds.

Pourquoi ? La chaleur peut faire chuter la tension de la femme enceinte. Le risque est de faire un malaise. En outre, les variations de tension perturbent la circulation placentaire et la chaleur risque d'aggraver les problèmes de circulation sanguine (notamment les jambes lourdes).

Epilation à la cire chaude, à bannir !

Vous avez l'habitude de vous épiler les jambes à la cire chaude ? Mieux vaut renoncer à cette pratique pendant 9 mois. ***Pourquoi ?*** La grossesse favorise l'insuffisance veineuse (avec à la clé jambes lourdes et gonflées). L'épilation à la cire chaude risque de malmener encore plus votre système veineux fragilisé.

Coloration, à éviter !

Mieux vaut renoncer à colorer vos cheveux pendant la grossesse, surtout lors du premier trimestre.

Pourquoi ? Les colorations contiennent des produits chimiques (solvants, décolorants...) qui peuvent être toxiques pour l'embryon, particulièrement sensible lors des 3 premiers mois (stade de fabrication des organes ou organogénèse). En outre, les colorants sont allergènes et les femmes enceintes ont plus de risque de faire des allergies.

Le parfum, pas conseillé

Les parfums contiennent une dizaine de produits chimiques (notamment phtalates, toluène, composants musqués...), qui peuvent provoquer des réactions allergiques - les futures mamans sont plus sensibles -, des perturbations endocriniennes ou encore qui sont foetotoxiques.
Remplacez votre parfum fétiche par des parfums spécial femmes enceintes (sans alcool), ou un parfum pour bébé sans alcool.

Peeling, pas pendant la grossesse !

Le peeling, cette technique de médecine esthétique consistant à enlever différentes couches de peau, est déconseillée pendant la grossesse, par mesure de précaution.

La raison ? La peau d'une femme enceinte est plus fragile et ce soin est agressif. En outre, les peelings peuvent contenir de l'acide salicylique. Des études ont montré qu'à de fortes doses cet acide pouvait avoir un effet tératogène (risque malformatif).

LA CIGARETTE EST UN FAUX ANTI-STRESS !

On a longtemps pensé que les personnes plus stressées avaient tendance à fumer pour se détendre. On sait maintenant que c'est faux. Le risque de troubles anxieux est augmenté chez les fumeurs (1) : le risque d'anxiété généralisée est multiplié par 5,5 (augmenté de 550 % !) et le risque de troubles de panique par 15 (augmenté de 1.500 %)…
Et le phénomène de manque, calmé par la prise de nicotine, donne l'impression que la cigarette relaxe. C'est un piège !
Si vous savez déjà que c'est le tabac qui augmente votre stress, vous ne le voyez plus de la même manière.



POUR MAIGRIR, COMPTEZ LES BOUCHÉES PLUTÔT QUE LES CALORIES



Moins de bouchées = moins de calories ?

Plusieurs approches existent quand il s'agit de perdre du poids. Depuis quelques temps les scientifiques avancent l'idée que réduire le nombre de bouchées au cours d'un repas permettrait d'obtenir de meilleurs résultats que réduire le nombre de calories. Pour vérifier cette hypothèse, des chercheurs de l'université américaine de Brigham Young ont lancé une étude auprès de 61 participants, âgés de 18 à 66 ans avec un IMC (indice de masse corporelle) moyen de 29,9.
Pendant la première semaine de l'étude, les chercheurs ont évalué le nombre de bouchées en moyenne pour chaque repas et pour chaque participant. Ils leur ont ensuite demandé de réduire de 20 à 30 % de nombre de bouchées dès la semaine suivante, et ce pendant 4 semaines.

Une perte de poids de 1,6 kg en moyenne

En moyenne, les participants ont perdu 1,6 kg en un mois. Une perte de poids qui suit les recommandations pour rester en bonne santé. Ces résultats confirment tout simplement le fait que la réduction des portions (liées au nombre de bouchées) permet de perdre du poids.
Sur les 61 participants de départ, seulement 41 sont arrivés au bout de l'étude, majoritairement à cause d'abandons. Les personnes ont signalé qu'il était difficile de compter le nombre de bouchées dans l'alimentation quotidienne. C'est pourquoi les chercheurs sont actuellement en train de développer une application destinée aux smartphones, pour aider les gens à compter leurs bouchées.

Petits fours aux amandes

Ingrédients :

- 250g de beurre
- 200g de sucre glace
- 4 jaunes d'œufs
- 1 cuillère à soupe de maïzena
- 1 sachet de sucre vanillé
- Une pincée de sel
- 450g de farine

La garniture:

-100g d'amandes en poudre
- La confiture d'abricot

Les étapes

- Mettre dans une jatte le beurre, le sucre vanillé et le sucre glacé, les travailler jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la maïzena, le sel, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.



- Mélanger dans un bol la poudre d'amandes et la confiture, façonner avec ce mélange des petites boules de la forme des billes.
- Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 6cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond.
- Poser les boules de farce sur chaque disque de pâte et former-les en boules puis presser-les dans un moule sculpté pour faire ressortir les motifs décoratifs. Disposer-les au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient dorés. laisser-les refroidir, décorer-les avec la confiture.

keftas de sardine

Ingrédients

- 1 kg de sardines
- 3 belles tomates
- 1 càs de tomates concentrées
- coriandre (fraiche : pour la sauce et pour le poisson)
- 2 gousses d'ail
- 60g de riz (dont 3 belles cuillères à soupe seront prélevées à mi-cuisson)

Sel, poivre, cumin, safran, piment doux.

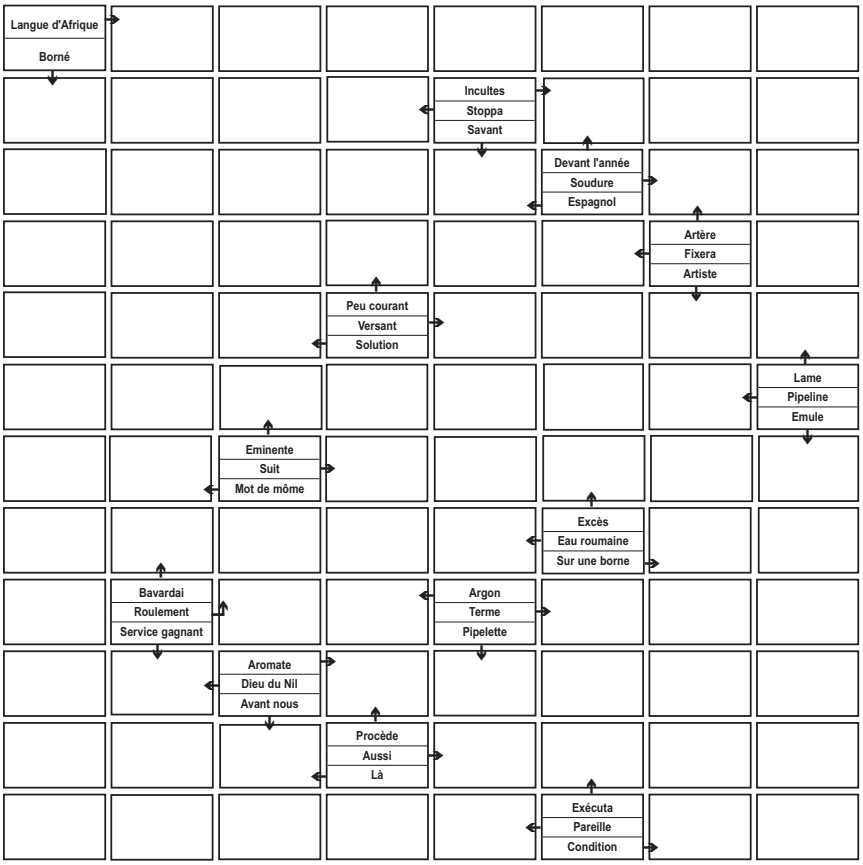
Les étapes

-Tout d'abord, cuire le riz, sans oublier de prélever à mi-cuisson 3 belles càs.
Vider et laver le poison, le tailler en filet et enlever l'arrête centrale, puis enlever la peau et récuperer la chair du poisson.
-Mixer la chair du poisson avec une gousse d'ail. Ajouter des brins de coriandre ciselés, du sel, poivre, cumin, et 3 belles cuillères à soupe de riz (prélevé à mi-cuisson de façon à ce qu'il continue de cuire par la suite et que les keftas



de poisson restent parfaitement formées durant la cuisson).
-Mélanger le tout.
-Dans un tajine, (ou tout autre plat allant sur le feu !!! casserole, cocotte, etc...), faire la sauce tomate en rapant ou mixant les tomates sans la peau, avec les tomates concentrées, une gousse d'ail rapée, la coriandre et les épices : sel, poivre, cumin, safran et piment doux. Faire suer quelques minutes puis ajouter un grand verre d'eau.
-Laisser mijoter 10 mn.
-Pendant ce temps, former des boulettes avec la chair de poisson et les faire cuire dans la sauce pendant 40mn.
-Prélever un peu de sauce et l'ajouter au restant du riz, chauffer quelques instants, et le dresser en timbale sur des assiettes.

Mots fléchés n° 1816



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1815

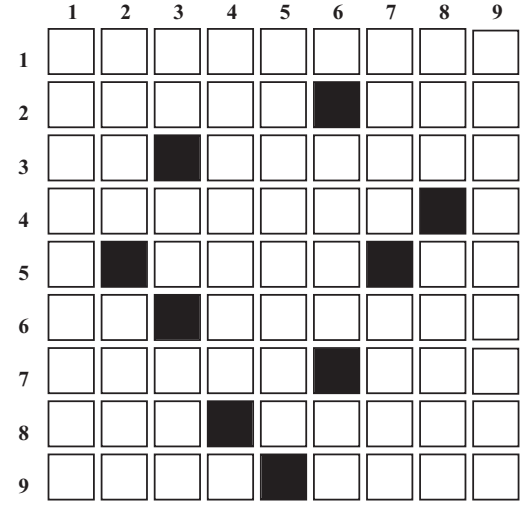
Horizontalement

- FAGOTES
IENA - UNE
MUETTE - X
AL - ARETE
GEL - ISE -
IMITE - RG
NEGRES - R
ANNE - AMI
ITEMS - AM
R - SIESTE
EN - EVIER
SAC - ERRA

Verticalement

- IMAGINAIRES
FEULEMENT - NA
ANE - LIGNES - C
GATA - TREMIE -
O - TRIEE - SEVE
TUEES - SA - SIR
EN - TER - MATER
SEXE - GRIMERA

Mots croisés 9/9 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Meurtre d'un ascendant direct - 2. Cahier cartonné - Parcourus - 3. Note de musique - Loupées - 4. Vacarmes - 5. Mouvement de l'œil - Petit tour - 6. Nota bene - Ennuie - 7. Réduit - Vallée submergée - 8. D'un auxiliaire - D'après - 9. Répandit - Recherche.

VERTICALEMENT

1. Elles sont disposées - 2. Risque - Tel un âne - 3. Rubidium - Ordinateur - Fils de Noé - 4. Campagnardes - 5. Inventes - 6. Bande - Agent de liaison - 7. Elles forment un archipel - Pièce d'écu - 8. Donc remboursable - Groupes musicaux - 9. Enlevant les broussailles.

SOLUTION N° 1815

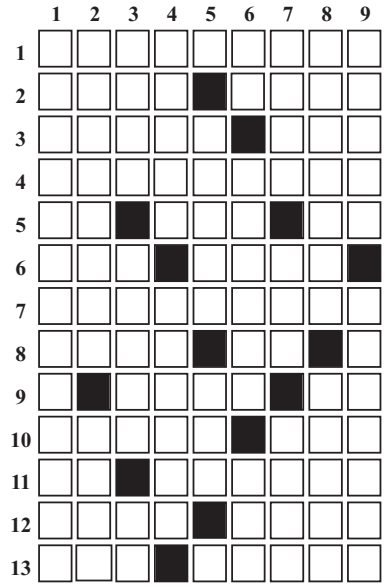
HORIZONTALEMENT

CHAPARDES
LIMONAIRE
ECOT - BROC
M - NILLES -
AS - NIE - IS
TENES - DOT
IRA - EPINE
TA - IRUN - M
ECALERAIS

VERTICALEMENT

CLEMATITE
HIC - SERAC
AMON - NA - A
POTINE - IL
AN - LISERE
RABLE - PUR
DIRE - DINA
EROSION - I
SEC - STEMS

Mots croisés 9/13 n° 1816



HORIZONTALEMENT

1. Impotents - 2. Sale - Observation - 3. Barbe naissante - Mur infranchissable - 4. Fait qui sort de l'ordinaire - 5.- Largeur de coupon - Ecole de cadres - Bien arrivé - 6. Pronom personnel - Se sustente - 7. Fermées - 8. Bien exposé - Avant la spécialité - 9. Shoots - Elle s'exprime en bulles - 10. Elève - Pièce des échecs - 11. Troisième personne - Maritimes - 12. Suc nourricier - Laisse de côté - 13. Issu de la campagne - Lisse.

VERTICALEMENT

1. Indiscrétion - 2. Genre littéraire - Point imaginaire - 3. Cri d'acclamation - Provenu - Sur la copie - 4. Edifice de jeux - Mite - 5. Nerveux - Instrument à corde - 6. Préposition latine - Officiers d'une commune - Larcin - 7. Portion - Sortis de neuf mois de formation - Nagea - 8. Ahurie - Champignon - 9. Bien inné - Acteur d'une guerre américaine.

SOLUTION N° 1815

HORIZONTALEMENT

SACREMENT
EPOUSER - R
PLUS - LUNE
TAPENADES
UT- RENIES
AIR - VTT - E
G - ACE - IRE
ETNA - BOA -
NAISSANTE
ARMEES - ET
IDE - USURE
REELLES - T
ESSES - AGE
LE
ES - NEVE -
SEULS
MELANT -
BASSE -

VERTICALEMENT

SEPTUAGENAIRE
APLATI - TARDES
COUP - RANI-
MEES
RUSER - CASE -
ERUDITION
- USA
N - NEE - RATER
- G
TRESSEE - ETETE

SODUKU 145

Pour jouer au Soduku

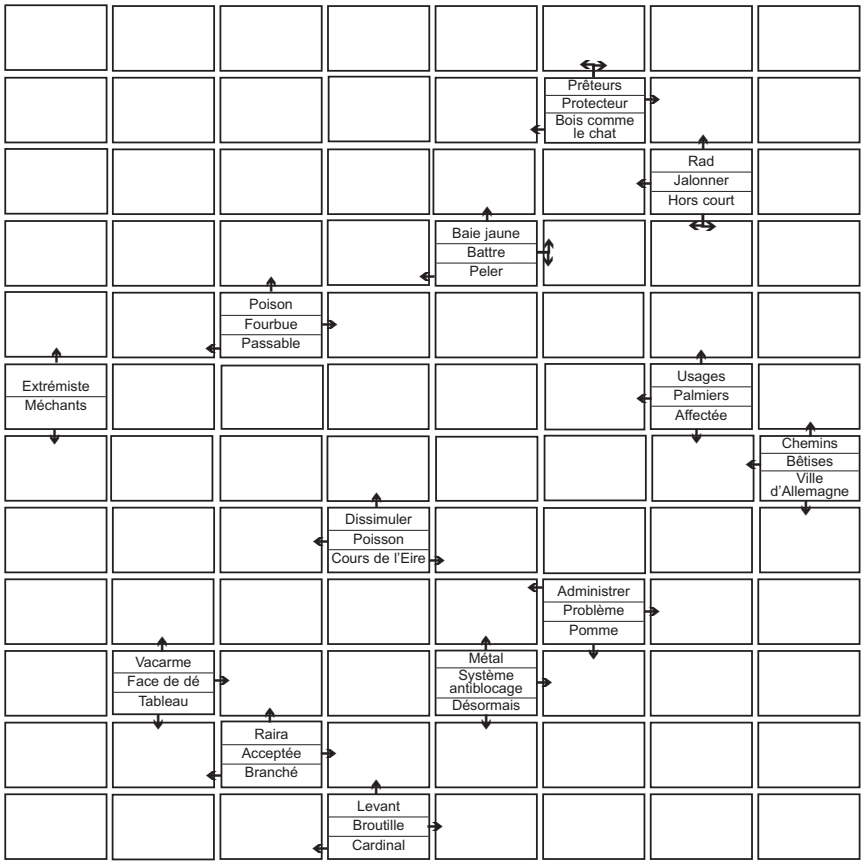
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	8						4	
				7	2	1		
9		1	6			2		
	3	5						6
			8		7			
4					1	5	8	
		8				3		2
		3	4	2				
	6		7	9			5	

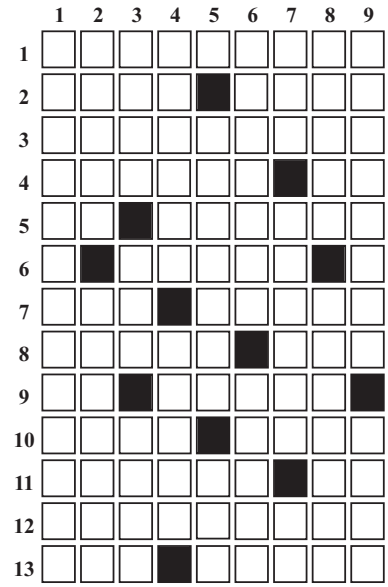
SOLUTIONS

7	9	5	3	2	4	6	1	8
1	3	6	5	8	9	7	4	2
8	2	4	7	6	1	5	9	3
9	6	8	1	5	7	2	3	4
2	1	3	4	9	6	8	5	7
4	5	7	2	3	8	1	6	9
3	8	9	6	1	2	4	7	5
5	4	1	8	7	3	9	2	6
6	7	2	9	4	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1796



Mots croisés 9/13 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Réussir – 2. Eminça – Egérie – 3. Entre la poire et le fromage – 4. Apre – Langue – 5. Pan d'étoffe – Teinture – 6. Matières noires – 7. Epouse du rejeton – Ronge peu à peu – 8. Appellé – Symbole de pureté – 9. Devant l'année – Frustrer – 10. Engin à deux roues – Commencement – 11. Echapper à – Compact disque – 12. Epouse d'Aménophis IV – 13. Equerres – Arbrisseau.

VERTICALEMENT

1. D'abord – 2. D'une odeur forte – Restaurée – 3. Effectue un choix – Cardinal – Cheveux – 4. Tablier d'enfant – Esclave grec – 5. Ivresse – Dunes du désert – 6. Entraîner – Genre – 7. Montre ses soles – Considérer à part – Branché – 8. Ancienne épée – Sans détour -9. Survivants – Il a force de loi

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1795

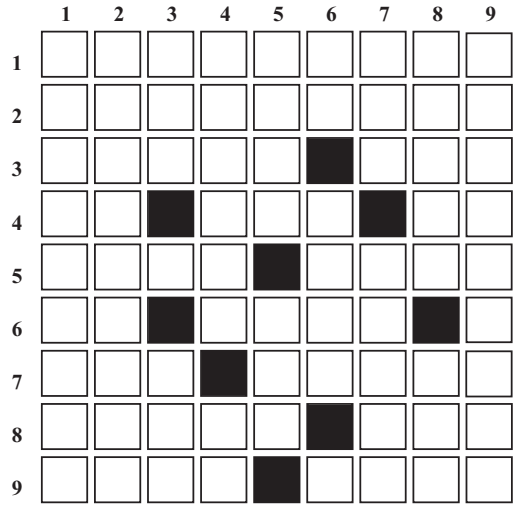
HORIZONTALEMENT

ABSCONSE
SOULS – UT
TUEE – PRE
IRE – DOIT
SR – PASSE
– ENEMA – E
CLOUE – PS
HEUR – CA –
UTE – SAIE
T – URINER
ANSE – ANS
SIEGE – SE

VERTICALEMENT

ASTIS – CHUTAS
BOURRELET – NI
SUEE – NOUEUSE
CLE – PEUR – REG
OS – DAME – SI – E
N – POSA – CANA
SURIS – PAIENS
ETETEES – ERSE

Mots croisés 9/9 n° 1796



HORIZONTALEMENT

1. Pertinente – 2. Chanter langoureusement – 3. Exigeantes – Obstacle – 4. Troisième homme – Monnaie bulgare – Cale – 5. Pacte atlantique – Question de test – 6. Altesse royale – Costume de scène – 7. Montagnes grecques – D'après – 8. Souveraine – Ciment – 9. Crochet de boucherie – Plat.

VERTICALEMENT

1. Routinier – 2. Jeunes poules – 3. Sans mélange – Planchette – 4. Mammifère carnassier – Venu au monde – 5. Reine des fleurs – Bon à jeter – 6. Non divulgué – Rapidement – 7. Avion léger – Tissu léger – 8. Non étrennée – Hors court – 9. Manière d'agir habituelle.

SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

AMABILITE
BANALISER
ALES – BOTS
SA – EPELEE
ODE – CREE –
URSS – AR – F
ROTONS – PI
DIETE – ARE
IT – SOULER

VERTICALEMENT

ABASOURDI
MALADROIT
ANE – ESTE –
BASE – SOTS
IL – PC – NEO
LIBERAS – U
ISOLER – AL
TETEE – PRE
ERSE – FIER

SOLUTION N° 1795

HORIZONTALEMENT

ACCUEILLI
FRANCO – IN
FINIR – DRU
R – AVEREES
ON – ETES – I
NAVREMENT
TRES – UREE
ERS – JETE –
MAIRE – EST
E – COURU – E
NOUS – ERES
TULIPE – UT
STERILISE

VERTICALEMENT

AFFRONTEMENTS
CRI – NARRA – OUT
CANA – VESICULE
UNIVERS – ROSIR
ECRETE – JEU – PI
IO – REMUE – REEL
L – DESERTEUR – I
LIRE – NEES – EUS
INUSITE – TESTE

soduku 73

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5	8		7		9		
	9						4	
6			2					
		7	6					
8				2			7	1
					9	4		3
9					2			
	1			4			3	
				6	5			7

Solutions

6	1	2	8	7	5	3	9	4
3	8	9	4	1	2	5	6	7
7	5	4	3	6	9	2	1	8
8	2	6	1	5	7	4	3	9
4	3	5	9	8	6	7	2	1
9	7	1	2	3	4	8	5	6
2	9	8	5	4	1	6	7	3
1	6	3	7	2	8	9	4	5
5	4	7	6	9	3	1	8	2


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem #Jsk #algeriennes #mobilis
#Ligue1 #Tebboune
#Sahara #الجزائر #Khadra #sellal #usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Sports
Culture
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

21.00 : Jurassic World



FILM FANTASTIQUE - Etats-Unis (2015)

Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante, Claire. Mais celle-ci, très occupée par son poste de manager et par la sécurité du parc, les confie à une assistante. De son côté, Owen Grady, dresseur d'animaux, travaille avec de jeunes dinosaures qu'il tente d'apprivoiser.

20.00 : The Impossible



DRAME - Espagne (2012)

Maria, Henry, leurs enfants Lucas, Simon et Thomas, viennent d'arriver en Thaïlande pour les vacances de Noël. Alors qu'ils sont confortablement installés dans leur hôtel, un tsunami submerge les côtes. Maria se retrouve emportée par les flots avec Lucas. Alors qu'ils reprennent leurs esprits, ils croisent le chemin du petit Daniel. Maria, blessée à la jambe, s'évanouit peu de temps après. Elle est aussitôt amenée dans un dispensaire.

21.00 : Les enquêtes de Vera



TÉLÉFILM POLICIER - Grande-Bretagne (2011)

Le cadavre de Nathan, un jeune homme, est retrouvé dans une rivière. Il a été frappé à la tête avant d'être jeté à l'eau. Sur lui, les policiers trouvent un sachet d'héroïne marqué : « l'Ange noir ». Vera interroge le père O'Brien, qui tient un centre d'accueil pour toxicomanes dans les environs. Ce dernier identifie la victime et met les enquêteurs sur la piste de Kelly, que Nathan fréquentait. La jeune femme prétend ne rien savoir de ce qu'il s'est passé. Vera charge Hicham de surveiller l'appartement de Kelly. De son côté, Vera rencontre la mère de Nathan.

21.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 206 épisodes

Pour éviter les mauvais payeurs, les propriétaires ou les agences immobilières qui les représentent exigent généralement des locataires qu'ils gagnent trois fois le montant du loyer demandé. Une demande qui complique considérablement la recherche d'un toit, surtout dans les villes où le marché est saturé. En région parisienne notamment, certains profitent du manque de logements pour louer des appartements minuscules à prix d'or. De l'autre côté, les propriétaires sont loin d'être à l'abri des problèmes. Moins protégés par la loi, certains se retrouvent acculés à cause des loyers impayés ou victimes de squatteurs indélogeables.

2100 : MONACO / PARIS-SG



Football / Ligue 1

Première rencontre entre le champion de France en titre et l'actuel leader de la Ligue 1 depuis le trophée des champions remporté par le PSG en juillet dernier. Du côté de Monaco, le moral n'est pas au beau fixe avec la nouvelle défaite enregistrée en milieu de semaine en Ligue des champions et surtout l'élimination de toute compétition européenne. Le PSG avec son trio magique Mbappé-Cavani-Neymar, quant à lui, martyrise les défenses de Ligue 1 et compte bien enfoncer encore un peu plus l'ASM.

21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 399 épisodes

La chanteuse Carla Bruni présente son nouvel album «French Touch». Aymeric Caron défend son livre «Utopia XXI», publié chez Flammarion. Charlotte de Turckheim évoque son spectacle «Une journée chez ma mère». Yvan Attal et Camélia Jordana parlent du film «Le Brio», avec Daniel Auteuil. Enfin, Tim Dup présente son album «Mélancolie heureuse».

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:41	12:17	14:55	17:18	18:43
CONSTANTINE	05:45	12:21	15:01	17:24	18:48
ALGER	05:59	12:36	15:14	17:38	19:02
OUARGLA	05:45	12:27	15:16	17:39	18:59
CHLEF	06:05	12:43	15:23	17:46	19:09
MOSTAGANEM	06:10	12:48	15:28	17:51	19:15
ORAN	06:13	12:50	15:32	17:55	19:18

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5939 – DIMANCHE 7 RABIE EL AWAL 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	7°
Oran	20°	7°
Constantine	13°	3°
Ouargla	23°	9°

APRÈS LE LANCEMENT DE SON UNITÉ D'ASSEMBLAGE

LG Electronics poursuit ses investissements en Algérie

LG Electronics Algérie, en sa qualité de représentant officiel et exclusif de la marque LG en Algérie confirme sa volonté à se déployer et à se développer en Algérie en confortant ses investissements par l'installation de la première unité d'assemblage d'une marque internationale de téléphones mobiles en Algérie en partenariat avec Bomare Company.



Cette démarche place la marque au premier rang des entreprises productives qui contribuent activement au développement économique du pays a travers la création d'emplois (directs et indirects), formation des ressources locales et transfert technologiques sur le moyen et long termes. LG Electronics Algérie franchit ainsi une nouvelle étape dans ses projets d'investissements en Algérie.

A travers cette nouvelle initiative, LG Electronics Algérie prouve une nouvelle fois, qu'elle est pleinement engagée à suivre la feuille de route gouvernementale visant à encourager l'investissement productif. Une initiative qui sera renforcée par d'autres investissements dans le secteur de l'électroménager afin de conforter sa place de leader technologique sur le marché et répondre aux exigences et aux besoins des consommateurs algériens en leur procurant des produits « Made in Algeria » aux standards internationaux qui témoigneront de la technologie du géant industriel sud coréen et du savoir faire algérien.

LG Q6, première introduction en Made in Algeria sur le marché

Témoignant de la confiance du constructeur sud coréen en la compétence algérienne, LG Electronics a accordé le lancement d'un nouveau modèle stratégique directement Made in Algeria. En effet, le tout premier modèle de la série Q de LG Mobile, le LG Q6 sortira directement de la nouvelle ligne de production de téléphones mobiles en partenariat avec Bomare Company incessamment. Le dernier né des Smartphones LG Electronics (LG) doté d'un affichage Full Vision (Affichage complet) sera prochainement disponible pour les consommateurs algériens. Le LG Q6, premier modèle de la nouvelle série de Smartphones Q de LG partage le même ADN que le G6 primé. Avec le « FullVision », LG propose un grand écran dans un téléphone confortablement utilisable avec une seule main ; l'un des plus grands défis auxquels fait face la conception de Smartphones cette décennie.

Le Q6 se distingue par son écran FHD + Full Vision de 5,5 pouces. Cet affichage unique offre non seulement un espace d'écran maximal, mais permet également d'effectuer plus facilement de multiples tâches vu que l'écran peut être partagé en deux fenêtres parfaitement carrées, visibles à la verticale comme à l'horizontale. La durabilité est l'une des multiples caractéristiques clés de ce Smartphone. Son cadre en métal est constitué d'aluminium série 7000 - un alliage fort couramment utilisé dans les industries aérospatiales et maritimes - avec des coins arrondis pour dissiper l'énergie d'impact au cas où il venait à tomber. Le LG Q6 a été conçu en fonction de la norme MIL-STD 810G qui teste et mesure la réaction des appareils aux températures extrêmes, la pluie, l'humidité, le sable et la poussière pour déterminer leur aptitude à être utilisés par les militaires des États-Unis. La batterie du Q6 est également soumise à un processus d'évaluation extra dur, plus exigeant que les normes de test internationales. Et pour dissiper efficacement la chaleur, un système de refroidissement est incorporé à l'intérieur et les composants clés sont conçus loin les uns des autres pour minimiser le chauffage interne.

A.A.

GENDARMERIE NATIONALE

Deux narcotrafiquants arrêtés et 35 kg de kif traité saisis

DEUX NARCOTRAFIQUANTS ont été arrêtés vendredi dans plusieurs régions du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont également saisi 35 kg de kif traité, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 24 novembre 2017, deux narcotrafiquants et saisi 35 kilogrammes de kif traité et 7.020 unités de différentes boissons à Bordj Bou Arréridj (5e région militaire), Blida, Tipasa, Bouira (1re RM), Oran (2e RM) et Biskra (4e RM) », a précisé la même source.

Par ailleurs, des garde côtes «ont mis en échec à Annaba, Skikda, Oran, Mostaganem et Tlemcen, des tentatives d'émigration clandestine de 125 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Ghardaïa (4e RM), douze immigrants clandestins de différentes nationalités», conclu le communiqué.

R. N.

DES PROPRIÉTAIRES DE MAGASINS ESCROQUÉS À ROUIBA

Un individu recherché arrêté

LES SERVICES de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté à Rouiba un individu ayant escroqué des propriétaires de magasins de téléphones portables et appareils électroménagers et saisi sur lui trois permis, des chéquiers ainsi que des factures d'acquisition, sous différentes identités, de puces de téléphones portables utilisées pour ses forfaits.

D'après un communiqué de ces services diffusé hier, il est indiqué que «suite à des informations sécuritaires relatives à un acte d'escroquerie contre un magasin de téléphones portables, les forces de police de la circonscription administrative de Rouiba se sont rendus sur les lieux pour procéder à l'identification du mis en cause puis à son arrestation. La même source ajoute que le suspect a tenté, à la vue des éléments de la police, de prendre la fuite à bord de son véhicule touristique en se débarrassant d'un permis de conduire. La fouille du mis en cause, arrêté et transféré au siège de la sûreté, a donné lieu à la saisie de trois permis de conduire, des chéquiers ainsi que des factures d'acquisition, sous différentes identités, de puces de téléphones portables utilisées dans l'escroquerie des propriétaires de magasins de téléphones portables et d'appareils électroménagers, indique encore le communiqué.

L'enquête a révélé que le suspect faisait l'objet de 5 mandats d'arrêt dans différentes affaires, notamment faux et usage de faux en écriture commerciale bancaire, faux et usage de faux en écriture administrative, vol, escroquerie et usurpation d'identité. Les victimes, au nombre de douze, ont lancé une action en justice contre le mis en cause, ajoute le communiqué.

Après finalisation de la procédure légale, le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive.

H. B.

Selon le représentant du Premier ministre britannique

L'ALGÉRIE A VAINCU L'EXTRÉMISME GRÂCE À SON PLAN DE DÉRADICALISATION

L'ALGÉRIE A réussi à vaincre l'extrémisme grâce à son plan de déradicalisation basé sur la modération religieuse, a estimé le représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

La raison de ce succès réside dans « l'application d'un plan national de déradicalisation global et de longue date, qui a évolué en parallèle avec des réformes constitutionnelles adéquates et une supervision parlementaire », a écrit Lord Risby dans une contribution publiée vendredi par le site des conservateurs «Conservative Home».

Le responsable britannique indique que ce plan de déradicalisation a permis à l'Algérie d'»éviter le printemps arabe en comparaison à d'autres pays de la région et d'ailleurs». «Ce qui explique que le nombre d'Algériens qui ont quitté le pays pour rejoindre (le groupe terroriste) Daech était minime», a-t-il dit.

Lord Risby relève encore que «chaque pays réagit différemment au fanatisme religieux violent, mais l'Algérie a développé un cadre global pour la modération religieuse et la déradicalisation, c'est une réponse logique et réfléchie à son histoire, parfois exceptionnellement tragique», a-t-il ajouté.

Sur le plan bilatéral, le représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat économique a réaffirmé que les relations entre Alger et Londres étaient «excellentes, soutenues par un partenariat stratégique de sécurité».

S.N.